

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

Conseil National du Crédit

28^{ème} Rapport d'activité

Années 2002, 2003, 2004 & 2005

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE.....	4
I - 1 - ECONOMIE REELLE.....	5
I - 1 - 1 - Evolution dans le secteur réel.....	5
I - 1 - 2 - Evolution de la demande globale.....	5
I - 1 - 2 - 1 - Demande intérieure.....	6
I - 1 - 2 - 2 - Demande extérieure.....	7
I - 1 - 3 - Evolution de l'offre.....	7
I - 1 - 3 - 1 - Secteur primaire.....	8
I - 1 - 3 - 2 - Secteur secondaire.....	11
I - 1 - 3 - 3 - Secteur tertiaire.....	11
I - 1 - 4 - Inflation.....	12
I - 1 - 5 - Réformes structurelles.....	12
I - 2 - FINANCES PUBLIQUES.....	15
I - 2 - 1 - Politique budgétaire.....	15
I - 2 - 2 - Prévisions budgétaires.....	16
I - 2 - 3 - Réalisations budgétaires.....	17
I - 2 - 3 - 1 - Recettes budgétaires.....	17
I - 2 - 3 - 2 - Dépenses budgétaires.....	18
I - 3 - COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	22
DEUXIEME PARTIE : SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE.....	24
II - 1 - POLITIQUE MONETAIRE.....	25
II - 1 - 1 - Formulation de la politique monétaire.....	25
II - 1 - 1 - 1 - Cadre institutionnel.....	25
II - 1 - 1 - 2 - Stratégie et orientation de la politique.....	26
II - 1 - 1 - 3 - Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC.....	27
II - 1 - 1 - 3 - 1 - Objectifs de la politique monétaire.....	27
II - 1 - 1 - 3 - 2 - Instruments de la politique monétaire.....	27
II - 1 - 1 - 3 - 2 - 1 - Politique de refinancement.....	27
II - 1 - 1 - 3 - 2 - 2 - Politique des réserves obligatoires.....	28

II - 1 - 2 - Politique des taux d'intérêt de la BEAC.....	28
II - 1 - 2 - 1 - Taux du marché interbancaire.....	29
II - 1 - 2 - 2 - Taux du compartiment des interventions de la BEAC.....	29
II - 1 - 2 - 2 - 1 - Interventions en faveur des établissements de crédit.....	29
II - 1 - 2 - 2 - 1 - 1 - Injections de liquidités.....	29
II - 1 - 2 - 2 - 1 - 2 - Ponctions de liquidités.....	30
II - 1 - 2 - 2 - 2 - Taux des avances aux Trésors Nationaux.....	30
II - 1 - 2 - 3 - Conditions de banque.....	31
II - 2 - SITUATION MONETAIRE DU CAMEROUN.....	32
II - 2 - 1 - Avoirs extérieurs nets.....	32
II - 2 - 2 - Crédit intérieur.....	33
II - 2 - 3 - Masse monétaire.....	34
II - 3 - SITUATION COMPTABLE DU CAMEROUN.....	35
II - 3 - 1 - Actif.....	36
II - 3 - 1 - 1 - Avoirs extérieurs bruts.....	36
II - 3 - 1 - 2 - Créances sur l'Etat.....	36
II - 3 - 1 - 3 - Créances sur les banques.....	36
II - 3 - 2 - Passif.....	36
II - 3 - 2 - 1 - Base monétaire.....	36
II - 3 - 2 - 2 - Dépôts de l'Etat.....	37
II - 3 - 2 - 3 - Engagements extérieurs.....	37
II - 4 - MARCHE MONETAIRE.....	38
II - 4 - 1 - Rappel des principes généraux.....	38
II - 4 - 2 - Activités du marché monétaire.....	38
II - 4 - 2 - 1 - Injection de liquidité.....	38
II - 4 - 2 - 2 - Ponctions de liquidités.....	39
II - 4 - 3 - Activités du marché interbancaire.....	39
II - 5 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE.....	41
II - 5 - 1 - Réseau bancaire.....	41
II - 5 - 2 - Situation bilantielle.....	42
II - 5 - 3 - Activités des banques.....	45
II - 5 - 3 - 1 - Ressources.....	45
II - 5 - 3 - 2 - Crédits.....	47
II - 5 - 3 - 3 - Opérations de trésorerie.....	48
II - 5 - 4 - Normes prudentielles.....	49

II - 5 - 5 - Cotation des banques.....	51
II - 6 - EVOLUTION DU SECTEUR DES ASSURANCES.....	52
II - 6 - 1 - Opérateurs du marché.....	52
II - 6 - 2 - Statistiques du marché.....	52
<u>TROISIEME PARTIE : ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT.....</u>	58
III - 1 - COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CNC.....	59
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	61
ANNEXES.....	65

PREMIERE PARTIE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

I - 1 - ECONOMIE REELLE

Au cours des exercices 2002 à 2005, l'économie du Cameroun, a évolué dans un environnement globalement favorable. Au plan extérieur, elle a bénéficié d'une amélioration des termes de l'échange en relation avec la bonne tenue des prix internationaux du pétrole brut et des matières premières agricoles exportés par le Cameroun. Au niveau intérieur, les activités ont été marquées par la poursuite, de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures permettant d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006.

I - 1 - 1 - Evolution dans le secteur réel

Au cours de la période sous revue, la croissance de l'économie camerounaise a été soutenue, avec toutefois une décélération en 2004 et 2005. Les activités productives ont été entretenues par la vigueur de la demande intérieure, la bonne tenue de l'agriculture vivrière ainsi que le dynamisme des services.

I - 1 - 2 - Evolution de la demande globale

Tableau 1 : Contribution de la demande à la croissance réelle (en %)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4	4	3,7	2,3
Demande intérieure	4,6	5	3,9	4,4
Consommation	3,3	5,1	3,6	3,1
Consommation publique	0,2	0	0,2	0,1
Consommation privée	3,1	5,1	3,4	3
Investissements bruts	1,3	-0,1	0,3	1,3
Investissements publics	-0,7	0,2	0,2	-0,2
Investissements privés	1,9	-0,4	0	1,4
Variation des stocks	0	0	0	0
Demande extérieure nette	-0,6	-0,9	-0,2	-2,1
Exportations des biens et services	0,1	-0,1	0,2	-1,4
Importations des biens et services	-0,7	-0,9	-0,4	-0,7

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

I - 1 - 2 - 1 - Demande intérieure

La demande intérieure a été la principale locomotive de la croissance avec un apport de 4,6% en 2002, 5% en 2003, 3,9% en 2004 et 4,4% pour l'année 2005 en relation avec la hausse de la consommation privée. La demande extérieure nette a, quant à elle, grevé la croissance à hauteur de 0,6% en 2002, 0,9% en 2003, 0,2% en 2004 et 2,1% en 2005.

Au niveau de la demande intérieure, **la consommation globale** a été le plus grand vecteur de croissance. Elle y a participé respectivement à hauteur de 3,3%, 5,1%, 3,6%, et 3,1% pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005. Cette évolution résultait principalement de la vigueur de la *consommation privée* dont la contribution a été entretenue en zone urbaine par la mise en application de la nouvelle convention collective des sociétés industrielles, le renforcement des effectifs et la valorisation des salaires dans la plupart des entreprises, la création d'emplois dans le secteur privé et l'accroissement des dépenses en faveur des couches les plus démunies de la population dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Elle a également bénéficié du paiement des échéances de la dette salariale titrisée, des recrutements dans l'armée et dans les secteurs prioritaires de l'éducation et de la santé ainsi que des dépenses diverses. En milieu rural, la vigueur de la consommation a été maintenue par l'amélioration des revenus des paysans grâce à la revalorisation du prix d'achat aux planteurs de café et de cacao et à la bonne tenue des cultures vivrières, et par la consolidation des revenus des paysans qui ont bénéficié de l'accroissement de la demande des produits vivriers et maraîchers dans les grandes villes et dans les pays voisins. Le relâchement des pressions inflationnistes a également contribué à cette évolution.

La *consommation publique*, pour sa part, a eu une contribution à la croissance nulle en 2003, de 0,1% en 2005 et de 0,2% pour les années 2002 et 2004. Cette évolution est due à la hausse des dépenses courantes primaires liées aux recrutements dans la gendarmerie et les forces armées, à la progression des dépenses de biens et services et des transferts aux secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le SIDA et le choléra.

Les **investissements bruts**, ont concouru à la croissance à hauteur de 1,3% en 2002 et 2005 contre - 0,1% en 2003 et 0,3% en 2004. Cette évolution

est en relation avec la sous-utilisation des capacités installées dans le secteur industriel, le gel des programmes d'équipements de certaines entreprises découlant des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, le ralentissement des investissements des entreprises forestières en attendant l'attribution des licences de coupe, et la recrudescence de la contrebande dans certaines branches provoquant le désinvestissement des opérateurs économiques. Toutefois, des investissements importants ont été réalisés par les opérateurs de téléphonie mobile Orange et MTN pour l'extension de leurs réseaux, par la société AES-SONEL pour l'accroissement de la fourniture d'électricité de la centrale thermique de Limbé, par CAMRAIL pour le renouvellement de la voie ferrée sur le secteur Est et par CAMTEL pour le renforcement de ses équipements.

I - 1 - 2 - 2 - Demande extérieure

La demande extérieure a été le principal frein à la croissance avec une contribution respective de - 0,6%, - 0,9%, - 0,2%, et - 2,1% pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005 des exportations des biens et services non facteurs. Cette évolution s'explique par la baisse des exportations de café, de coton et de banane et par la contraction des volumes commercialisés. Pour la période sous revue, la contribution des importations des biens et services a été de - 0,7% en 2002, - 0,9% en 2003, - 0,4% en 2004 et de - 0,7% en 2005.

I - 1 - 3 - Evolution de l'offre

La croissance a été essentiellement soutenue de 2002 à 2005 par le secteur tertiaire dont le dynamisme résulte des activités du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration.

Tableau 2 : Contribution de l'offre à la croissance réelle (%)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Secteur primaire	0,3	0,3	0,1	-0,1
Agriculture des produits vivriers	0,7	0,5	0,5	0,4
Agriculture industrielle d'exportation	0,1	0	0,2	0
Elevage, Chasse et Piégeage	0,1	0	0,1	0,1
Pêche	0	0	0	0,1
Sylviculture	-0,1	0,1	0,1	-0,1
Pétrole	-0,4	-0,4	-0,8	-0,7
Secteur secondaire	0,7	0,6	0,7	0,4
Industries	0,6	0,5	0,4	0,4
Electricité, Gaz et Eau	0	0,1	0,1	0
Bâtiments et Travaux Publics	0,1	0,1	0,2	0
Secteur tertiaire	2,9	3,1	2,8	1,3
Transport et Communication	0,6	0,6	0,6	0,6
Commerce, Hôtel et Restaurants	1,3	1,8	1,4	0,5
Autres services marchands et ajustements	0,6	0,2	0,3	0,1
Services non marchands	0,4	0,4	0,6	0,1

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

I - 1 - 3 - 1 - Secteur primaire

Dans le secteur primaire, *l'agriculture vivrière* a contribué à la croissance à hauteur de 0,7% pour l'année 2005 contre 0,5% pour les exercices 2003 et 2004. Son apport s'est fixé à 0,4% en 2005.

Cette évolution est due à la mise en place de différents programmes et projets sectoriels comme le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole (PNVRA) dont le but est l'amélioration qualitative et quantitative des productions. A cet effet, en plus d'une pluviométrie favorable, les producteurs agricoles ont pu bénéficier d'une orientation phytosanitaire appropriée, d'apport de semences améliorées, d'outils agricoles plus performants, de l'apprentissage de techniques productives plus efficaces et de l'entretien des pistes rurales. Ces actions ont également favorisé le développement des exportations vers la sous région.

Les cultures de rente, quant à elles, ont eu une contribution à la croissance de 0,1% et 0,2% pour les années 2002 et 2004. Elle a cependant été nulle pour les exercices 2003 et 2005. Ce faible apport est dû principalement aux difficultés liées au développement de l'industrialisation des productions agricoles. Malgré la stabilisation des cours mondiaux, les productions de café, cacao, coton, banane et caoutchouc naturel n'ont pas été suffisantes pour

stimuler la croissance.

Il est à noter que le secteur des cultures de rente continue à faire face à des difficultés structurelles, en particulier l'archaïsme des techniques culturales, le vieillissement et l'exode de la main d'œuvre rurale dans les régions du sud et du centre, l'enclavement des zones de production dans la province de l'Est et la détérioration de la qualité. De plus, dans la filière banane, les producteurs camerounais doivent faire face à la concurrence sud-américaine.

Tableau 3 : Evolution des cultures de rente

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
CACAO				
<i>Production (en milliers de tonnes)</i>	170	175,3	178,7	190
<i>Cours mondiaux (dollars/tonnes)</i>	1 779	1 753,1	1 550,7	1 550,7
CAFE				
<i>Production (en milliers de tonnes)</i>	54	63	65	67
<i>Cours mondiaux (cents/livre)</i>	30,8	38,4	37,3	53,4
CAOUTCHOUC				
<i>Production (en milliers de tonnes)</i>	50	54,6	53	61
<i>Cours mondiaux (cents/livre)</i>	34,7	49,1	59,2	68,1
COTON				
<i>Production (en milliers de tonnes)</i>	246,1	233,8	242,9	306
<i>Cours mondiaux (Cents/livre)</i>	46,3	63,4	62	55,2
BANANE				
<i>Production (en milliers de tonnes)</i>	238,4	313,7	294,9	265,5
<i>Cours mondiaux (Dollars/livre)</i>	9,6	6,8	9,5	10,4

Sources: Administrations, FMI OCDE, Banque de France et BEAC

Tableau 4 : Campagne des cultures de rente (en milliers de tonnes)

	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Cacao	153,2	151,3	174,1	189,5
Café	48	53,5	50,8	42,6
Coton fibre	100,9	92,6	94	103,8
Banane	238,4	313,7	279,5	270,8
Caoutchouc	37,3	41,2	39,5	40,9
Sucre	134,3	138,4	142,7	147,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

L'élevage et la production animale a eu un apport nulle à la croissance

en 2003. Il s'est fixé à 0,1% pour les exercices 2002, 2004, et 2005 grâce à la création d'une centaine de puits dans la province du Nord et de l'Extrême Nord par le comité de réhabilitation et de création des points d'eau pour le bétail, à l'affermissement de la demande consécutif aux mesures administratives de restriction des importations des produits carnés, au recrutement des formateurs en techniques halieutiques, à l'aménagement des pêcheries et au renforcement des inspections vétérinaires. Le cheptel composé de bovins, ovins, caprins et porcins est passé de 72,6 millions de têtes à 80 millions de 2002 à 2005, soit une croissance de 10,1%. Cependant, cette filière reste confrontée à l'insuffisance d'unités industrielles d'alimentation du bétail, à la réduction des espaces réservés aux pâturages, à la désorganisation des filières de commercialisation et aux exportations clandestines de bétail vers les pays voisins.

S'agissant de la *pêche*, son apport à la croissance est resté marginal compte tenu de la vétusté des équipements, des techniques de production et de conservation rudimentaires, du vieillissement des pêcheurs nationaux, de l'écoulement illicite de poissons et crustacés vers l'extérieur par des pêcheurs expatriés, de l'insuffisance des moyens de transport entre les zones de pêche et de la raréfaction des zones poissonneuses le long du littoral. De ce fait, la production halieutique stagne autour de 120 000 tonnes et peine à satisfaire la demande locale qui se chiffre à 260 000 tonnes.

La participation de la *ylviculture* à la croissance s'est établie à 0,1% à la fin des exercices 2003 et 2004. Elle a grevé la croissance à hauteur de 0,1% en 2002 et 2005. Les croissances positives enregistrées s'expliquent par la reprise des attributions des autorisations d'exploitation à certaines sociétés ayant mis sur pied des plans d'aménagement, l'impact favorable des abattages issus des forêts minoritaires, l'amélioration de l'expansion des industries de transformation de bois et la délivrance des licences de coupe aux entreprises respectant la réglementation. Les contributions négatives quant à elles, sont dues à la suspension de certaines sociétés pour non respect de la réglementation en vigueur, aux difficultés de transport et d'exportation des grumes, et au renchérissement du prix de carburant à la pompe.

L'apport de la *filière des hydrocarbures* à la croissance a été globalement négatif. Cette filière a grevé la croissance à hauteur de 0,4% pour les années 2002 et 2003, 0,8% en 2004 et 0,7% en 2005. Ces résultats s'expliquent essentiellement par la baisse de la production liée au repli du

rythme d'extraction des gisements du Rio Del Rey et d'Ebome. Le nombre de barils extrait au Cameroun a chuté, passant de 37,4 millions en 2002 à 30,1 millions en 2005. Pour faire face à ce problème d'assèchement des sites les plus productifs, la filière s'appuie sur l'exploitation de nouveaux gisements comme le champ pétrolier de Bakingili dont le potentiel est estimé à 40 millions de barils

I - 1 - 3 - 2 - Secteur secondaire

Dans le secteur secondaire, la contribution des *industries manufacturières* à la croissance a été de 0,6% en décembre 2002, 0,5% en décembre 2003, 0,4% en fin d'exercices 2004 et 2005. Les résultats obtenus sont en relation avec la forte demande intérieure et sous régionale, ainsi qu'avec le dynamisme des activités de sous-traitance liées à la construction du pipeline Tchad-Cameroun. Le repli observé au cours des différents exercices est dû à la concurrence déloyale causée par le développement de la contrebande, la fraude et la baisse de la production agroalimentaire causée par la majoration de la fiscalité indirecte sur la consommation.

De leur côté, les *bâtiments et travaux publics* ont participé à la croissance à hauteur de 0,2% pour l'exercice 2004 contre 0,1% pour les années 2002 et 2003. La contribution a cependant été nulle en 2005. La filière, durant ces exercices, a été soutenue par l'essor de la construction de logements individuels et bâtiments commerciaux, ainsi que par les travaux de rénovation du réseau routier urbain et à la construction de nouveaux axes routiers.

I - 1 - 3 - 3 - Secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire, la contribution des *transports et des télécommunications* a été stable et s'est fixée à 0,6% en relation avec l'expansion du réseau de téléphonie mobile et de la densification du trafic routier et interurbain. Cependant, la filière souffre d'une baisse relative de dynamisme. Par ailleurs, *les branches du commerce, des hôtels et des restaurants* ont participé à la croissance à hauteur de 1,3% en 2002, de 1,8% en 2003, de 1,4% en 2004 et 0,5% en 2005. Cet apport significatif est dû au développement du tourisme lié à l'accroissement sensible du nombre de touristes et de la durée de séjour dans le pays ainsi qu'à l'organisation de

nombreux séminaires et colloques internationaux.

I - 1 - 4 - Inflation

L'évolution du niveau général des prix au Cameroun s'est caractérisée par un relèvement des tensions inflationnistes. En effet, sur la base des statistiques fournies par les administrations nationales, FMI et BEAC, le taux d'inflation mesuré par la variation de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation des ménages est passé respectivement à 2,8%, 0,6%, 0,4% et 1,9% pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005.

Cette évolution a été influencée par :

- (i) l'ajustement graduel des prix des hydrocarbures en fonction de l'évolution des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux ;
- (ii) l'accroissement de la demande sous régionale des produits vivriers ;
- (iii) la hausse des tarifs d'électricité en janvier 2002 conformément au cahier des charges signé entre l'Etat et AES- SONEL ;
- (iv) l'augmentation des tarifs des transports aériens ;
- (v) la progression des prix du ciment et autres matériaux de construction ;
- (vi) la hausse de la demande intérieure suite aux créations d'emplois dans le secteur privé et l'accroissement de la masse salariale dans le secteur public.

I - 1 - 5 - Reformes structurelles

Dans le domaine des réformes structurelles, les autorités ont poursuivi leur mise en œuvre tel que prévu dans le programme FRPC et dans le programme d'ajustement économique soutenu par la Banque Mondiale. Ainsi, durant la période sous revue, la mise en œuvre des mesures devant conduire à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE s'est poursuivie.

S'agissant de la *privatisation des entreprises publiques*, le consortium

CAMEROON TEA ESTATE a été désigné adjudicataire provisoire de la filière thé de la Cameroon Development Cooperation (CDC) en mai 2002 et un administrateur provisoire chargé d'accélérer le processus de privatisation de la SNEC a été nommé à la tête de cette société en avril 2002.

En matière de bonne *gouvernance*, tous les dossiers de saisie-attribution identifiés ont été examinés et des recommandations ont été émises. Un plan d'action pour la réforme du système judiciaire a été mis en place ; deux organes, la Chambre des Comptes au sein de la Cours Suprême et le Conseil Institutionnel, sont entrés en activité. Dans tous les départements ministériels, des cellules de lutte contre la corruption ont été créées. Un plan d'action a été arrêté pour renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques. La mise en place d'un nouveau système de passation des marchés publics a été engagée. Par ailleurs, le Gouvernement a pris les mesures suivantes : l'implantation en 2002 du Système Informatique de Gestion des Finances Publiques (SIGEFI) ; la poursuite des réformes du système bancaire engagée en 1997 avec notamment l'obligation faite aux banques de fournir, en permanence, à la Commission Bancaire de L'Afrique Centrale (COBAC) leurs états financiers mensuels ; la consolidation en un compte unique du Trésor ouvert à la BEAC, des comptes des administrations publiques ouvertes dans les banques commerciales à l'exception des comptes gérés par un comité de gestion légal et public et des comptes affectés aux projets sur financements extérieurs ; l'assainissement des établissements de micro finance avec le lancement du recensement national organisé par le MINEFI en avril 2005 ; et la création de l'Agence de Régulation des Marchés Publiques (ARMP) en février 2001, suivi de la mise en place dans tous les départements ministériels des structures de passation des marchés publics, ainsi que l'adoption du code des marchés publics en 2004.

Dans le *secteur financier*, la restructuration de la Caisse d'Epargne Postale a été lancée avec l'appui de la Banque Mondiale ; une réforme des systèmes de paiements a été entamée avec l'appui du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale en concertation avec les pays membres de la CEMAC. Par ailleurs, les autorités ont signé un nouvel accord de siège avec la BEAC qui contribuera à une plus grande sécurisation des réserves des banques, de manière à renforcer la solidité du système bancaire.

Dans les *secteurs sociaux*, les actions ont notamment porté sur la construction de salles de classe pour l'enseignement primaire, la distribution

des moustiquaires imprégnées aux populations les plus vulnérables et la facilitation de l'accès aux tri thérapies pour les malades atteints par le VIH/SIDA.

Dans les autres domaines, il convient de noter la mise en œuvre du programme sectoriel forêt/environnement qui vise la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers ; la mise en place d'un comité au sein de l'agence nationale d'appui au développement forestier et la réalisation de l'étude de l'ex-office national du développement des forêts.

En matière de *transport*, de nouveaux ports autonomes ont été créé à Kribi, Limbé et Garoua et leurs organes de gestion ont été mis en place ; le transfert au secteur privé des activités à caractère industriel et commercial du port autonome de Douala est effectif.

Dans *la fonction publique*, les réformes ont porté sur l'élaboration de manuels de procédures avec comme cadre réglementaire l'instruction du Premier Ministre du 24 janvier 2001 devant permettre d'améliorer l'accueil et l'information des usagers des services publics, de renforcer l'efficacité et le contrôle du travail administratif et de promouvoir la transparence et l'intégrité au sein de la fonction publique ; et d'élaborer des normes de rendement en vue de mettre en place un système d'évaluation des personnels de l'Etat initié en mars 2001.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de *privatisation*, des progrès notables ont été enregistrés pour certaines entreprises publiques, mais beaucoup reste encore à faire au niveau d'importantes sociétés publiques des secteurs aériens, de l'eau et des télécommunications.

I - 2 - FINANCES PUBLIQUES

I - 2 - 1 - Politique budgétaire

Pour la période sous revue, la politique budgétaire a eu pour but de consolider la croissance à travers une mobilisation plus soutenue des ressources non pétrolières, une meilleure utilisation des recettes publiques et l'assainissement des finances et dépenses publiques.

L'accroissement des recettes non pétrolières reposerait sur les mesures suivantes :

- (i)* la suppression des exonérations fiscales et douanières ad hoc accordées à certaines grandes entreprises en dérogation à la réglementation commune ;
- (ii)* la suppression des exonérations de TVA sur les importations de matériels informatiques et sur les marchés publics financés sur les ressources extérieures ;
- (iii)* la limitation des avantages fiscaux accordés aux missions diplomatiques et aux ONG dans le strict respect du cadre défini par les conventions internationales ;
- (iv)* le renforcement de la fiscalité forestière avec l'extension du régime commun d'exploitation aux forêts communautaires ;
- (v)* l'amélioration du recouvrement des impôts dûs par les grandes entreprises et les professions libérales à travers la mise en place effective de la Division des Grandes Entreprises (DGE) au sein de la Direction des Impôts et la création de centres spécialisés chargés du suivi des professions libérales ;
- (vi)* la sécurisation des droits liés aux transactions immobilières par la fixation des valeurs minimales pour l'évaluation des propriétés ;
- (vii)* la réduction de l'évasion fiscale avec le renforcement de la cellule mixte impôts-douanes.

Dans le domaine des dépenses, les mesures engagées ont porté sur :

- (i) l'assainissement du fichier de la solde par la réactivation du Système de Gestion Intégré des Personnels de l'Etat et de la Solde (SYGIPES) ;
- (ii) le renforcement de la lutte contre la corruption dans le cadre du programme national de gouvernance ;
- (iii) la responsabilisation accrue des gestionnaires de crédits afin d'accroître la capacité d'absorption de l'Etat ;
- (iv) le renforcement des structures chargées de l'effectivité des dépenses ;
- (v) l'application stricte de la réglementation des marchés publics ;
- (vi) l'amélioration du processus participatif dans la gestion des dépenses PPTTE.

I - 2 - 2 - Prévisions budgétaires

Tableau 5: Prévisions des recettes budgétaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Recettes Propres	1 354	1 340	1 447	1 526,5
Recettes Fiscales	934	1 045,5	1 112	1 083
Recettes non fiscales	420	294	334,9	443,4
Autres recettes	191	169	170	194,5
Total recettes de l'Etat	1 545	1 509	1 617	1 721

Tableau 6: Prévisions des dépenses budgétaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Crédits de fonctionnement	657	703,8	733,9	711,3
Crédits de transferts et chapitres communs	116	156,2	165,1	164,8
Crédits d'investissement public	326	264	271	352,5
Dettes publiques	446	385	447	492,4
Total général	1 545	1 509	1 617	1 721

Source : Lois de Finances

I - 2 - 3 - Réalisations budgétaires

I - 2 - 3 - 1 - Recettes budgétaires

Tableau 7 : Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Recettes totales	1 343,2	1 363,3	1 312,1	1 572,2
Recettes pétrolières	368,9	324,1	349,9	458,5
Recettes non pétrolières (hors recettes de priv.)	974,3	1 039,2	962,2	1 113,7

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Suite à l'application des mesures ci-dessus, la situation des finances publiques s'est consolidée au cours de la période sous revue.

Durant l'exercice 2003, les recettes budgétaires se sont établies à 1 363,3 milliards F CFA contre 1 343,2 milliards F CFA en 2002, en légère hausse de 1,5%. Les recettes pétrolières sont passées de 368,9 milliards F CFA en 2002 à 324,1 milliards F CFA en 2003 en relation avec le recul de la production pétrolière de 4,7%. Les recettes non pétrolières ont augmenté de 6,7% pour atteindre 1039,2 milliards F CFA en 2003 contre 974,3 milliards F CFA l'exercice précédent, grâce à la poursuite des réformes dans la gestion des finances publiques.

Les recettes budgétaires ont diminué de 3,8% par rapport à 2003 pour se fixer à 1 312,1 milliards F CFA pour l'exercice 2004, en liaison avec le recul des recettes non pétrolières (962,2 milliards F CFA), représentant près de trois quart du total des recettes. Cette baisse est due à la mauvaise exécution de la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), ainsi qu'aux disfonctionnements dans le suivi des contribuables et dans la prise en charge des recettes par la Division des Grandes Entreprises (DGE). A l'inverse, les recettes pétrolières ont progressé de 8% pour atteindre 349,9 milliards F CFA en raison de la bonne tenue des cours du baril du pétrole brut.

Etablies à 1 572,2 milliards F CFA pour l'année 2005, les recettes budgétaires ont progressé de 19,8% grâce, d'une part, à l'augmentation de 31% des revenus pétroliers qui ont atteint 458,5 milliards F CFA, liée à une forte appréciation des cours du baril de brut et, d'autre part, à l'accroissement

de 15,7% des recettes non pétrolières qui se sont hissées à 1 113,7 milliards F CFA, sous l'effet d'une plus grande efficacité de la Division des Grandes Entreprises (DGE) dans le recouvrement de la TVA et d'une amélioration du rendement des impôts sur les sociétés

I - 2 - 3 - 2 - Dépenses budgétaires

Tableau 8 : Réalisation des dépenses budgétaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Dépenses totales	1 094,6	1 095,8	1 140	1 170,3
Dépenses courantes	941,3	930,5	955,7	998,9
Salaires et traitements	389,9	420	442,5	414
Biens et services (hors article 500)	243,9	216,1	237,2	295,4
Intérêts	196,9	195,5	158,9	129,8
Dette extérieure	174,5	172,3	135,4	111,1
Dette intérieure	22,4	23,2	23,5	18,7
Transferts et subventions	110,6	98,9	117,1	159,7
Prêts nets	0	nd	nd	nd
Coût total restructuration bancaire (principal)	nd	nd	nd	nd
Restructuration des entreprises publiques	26,8	10,4	15,2	19,8
Dépenses en capital	126,5	154,9	169,1	151,6
Sur ressources nationales	98,2	114,3	109,5	124,1
Sur ressources extérieures	28,3	40,6	59,6	27,5

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

En ce qui concerne les dépenses, la gestion visait en priorité l'amélioration qualitative des dépenses et l'accroissement de leur efficacité. Ces objectifs devraient être atteints par le relèvement des dotations budgétaires en faveur des secteurs prioritaires définis par rapport à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la gouvernance (éducation, santé, infrastructures et justice), la mise sur pied du nouveau cadre de gestion des marchés publics et le renforcement du contrôle des dépenses ; la priorité étant donnée à la maîtrise de la masse salariale.

Pour l'exercice 2003, les dépenses budgétaires se sont stabilisées à 1 095,8 milliards F CFA contre 1 094,6, milliards F CFA en 2002. Les dépenses courantes (930,5 milliards F CFA) se sont repliées de 1,1% sous l'effet d'une contraction des dépenses de biens et services ainsi que de

transferts et subventions qui ont compensé la hausse de la masse salariale de la fonction publique (420 milliards F CFA contre 389,9 milliards F CFA en 2002). En 2003 les dépenses en capital ont augmenté de 7,8%, s'élevant à 165,3 milliards F CFA.

Les dépenses budgétaires se sont chiffrées à 1140 milliards durant l'exercice 2004, en hausse de 4%, dont 955,5 milliards F CFA de dépenses courantes et 184,3 milliards F CFA de dépenses en capital. *Les dépenses courantes* se sont accrues de 2,7% sous l'effet d'une progression des dépenses en biens et services, de celles des transferts et subventions, ainsi que la masse salariale, qui ont plus que compensé le repli des dépenses au titre des intérêts de la dette publique. De même, *les dépenses en capital* ont augmenté de 11,5%, en rapport avec une mobilisation plus importante des concours extérieurs.

Au cours de l'exercice 2005, les dépenses budgétaires se sont chiffrées à 1 170,4 milliards, en hausse de 2,7%, dont 998,9 milliards F CFA de dépenses courantes et 171,4 milliards F CFA de dépenses en capital. *Les charges courantes* se sont accrues de 4,5%, du fait principalement de l'accroissement des dépenses de biens et services ainsi que des transferts et subventions consécutifs au rendement des moyens alloués aux administrations publiques, à la majoration des pensions et au versement d'une subvention directe de 17 milliards F CFA à la Société Nationale de Raffinage (SONARA). Toutefois, cette évolution a été tempérée par le recul des dépenses salariales imputables à l'assainissement du fichier de la solde, et par le repli des charges au titre des intérêts de la dette publique. De même, les dépenses en capital ont fléchi de 6,9%, subissant un effet d'éviction causé par l'effort d'apurement des arriérés intérieurs.

Tableau 9 : Evolution du financement de l'Etat (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Financement total	368,3	-258,2	-181,1	-365,5
Extérieur	6,6	73,5	83,2	-4,4
Dons	21,4	42,8	8,9	10,9
Courants	19,4	39,7	6,9	5,9
Projets	2	3,1	2	5
Tirages	57,8	37,5	100,9	22,5
Prêts-programme et appui trésorerie	31,5	0	43,3	0
Prêts-projets	26,3	37,5	57,6	22,5
Amortissements (principal)	-282,6	-318	-298,2	-273,4
Allègement - Club de Paris	849,4	311,2	271,6	235,6
Allègement (possible) - Club de Londres	nd	nd	nd	nd
Annulations de dettes	nd	nd	nd	nd
Intérieur	-277,7	-331,7	-264,3	-361,1
Système bancaire	10	-20,2	14,6	-135,1
BEAC, opérations traditionnelles	33,3	22,5	55,1	-95,6
BEAC, consolidation refinancement	-22,1	-22,8	-23,5	-24,2
FMI (net)	11,2	-12,2	-20,1	-9
Banques commerciales	-12,4	-7,8	3	-6,4
Non bancaire	-287,7	-311,5	-278,9	-226

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 10 : Evolution du solde budgétaire (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Solde base engagements hors dons/consolidation BEAC inclus	248,6	267,5	172,1	401,9
Solde base engagements hors dons/hors consolidation BEAC	248,6	267,5	172,1	401,9
Solde base engagements dons compris/hors consolidation BEAC	270	310,3	181	412,8

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

En outre, l'excédent budgétaire global (base engagement hors dons) établi à 267,5 milliards F CFA à l'exercice 2003 contre 248,6 milliards F CFA un an plus tôt, a permis aux autorités de réduire les arriérés intérieurs de 9.3 milliards F CFA. Compte tenu d'un amortissement de la dette extérieure de 318 milliards F CFA et d'un désengagement nette de l'Etat vis à vis du

secteur intérieur de 331,7 milliards F CFA, le besoin de financement extérieur du budget pour l'exercice 2003 s'est chiffré à 73,5 milliards F CFA. Il a été couvert par les allègements de dettes (311,2 milliards F CFA), les prêts projets (37,5 milliards F CFA), les dons courants (39,7 milliards F CFA), et les dons-projets (3,1 milliards F CFA).

S'agissant de l'exercice 2004, La gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire global (base engagement hors dons) chiffré à 172,1 milliards F CFA. En y intégrant la réduction des arriérés intérieurs de 3,7 milliards F CFA, l'amortissement de la dette extérieure de 298,2 milliards F CFA et un désengagement net de l'Etat de 235,9 milliards F CFA, il s'est dégagé un besoin de financement extérieur pour l'exécution du budget 2004 de 374 milliards F CFA, couvert par les allègements de dettes (271,6 milliards F CFA), prêts projets (57,6 milliards F CFA), les prêts trésorerie (43,7 milliards F CFA), les dons courants (6,9 milliards F CFA) et les dons-projets (2 milliards F CFA). Il en est résulté une accumulation d'arriérés extérieurs de 12,7 milliards.

Enfin, pour l'exercice 2005, la gestion des finances publiques s'est caractérisée par un relèvement de l'excédent budgétaire global (401,9 milliards F CFA contre 172,1 milliards en 2004). En y intégrant la réduction des arriérés intérieurs de 23,7 milliards F CFA et extérieurs de 12,7 milliards F CFA, l'amortissement de la dette extérieure de 273,4 milliards F CFA et une accumulation nette de réserves par l'Etat de 361,1 milliards F CFA (dont 147,4 milliards F CFA sur le secteur bancaire), il s'est dégagé un besoin de financement extérieur du budget pour l'exercice 2005 de 269 milliards F CFA, couvert par les allègements de dettes extérieures (235,6 milliards F CFA), les prêts projets (22,5 milliards F CFA), les dons courants (5,9 milliards F CFA) et les dons projets (5 milliards F CFA).

I - 3 - COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 11: Evolution de la balance des paiements (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Solde du compte courant (transferts publics inclus)	-314,9	-616,6	-540,3	-347,6
Solde du compte courant (transferts publics exclus)	-327,9	-656,7	-547,7	-353,8
Solde du commerce extérieur	106,4	100,8	86	146,1
Exportation	1 369,1	1 406,1	1 469,8	1 670,2
Importation	-1 262,6	-1 305,3	-1 383,8	-1 524,2
Balance des services	-197,3	-518	-433,5	-372,5
Balance des revenus	-262,7	-310,4	-273,6	-201,6
Intérêts publics	-174,5	-172,3	-135,4	-111,7
Intérêts privés	-98,2	-189,9	-190,9	-143,1
Solde des transferts courants	38,6	111	80,9	80,5
Publics	13	40,2	7,4	6,3
Privés	25,6	70,8	73,5	74,2
Compte de capital et d'opérations financières	195,4	178,2	346,8	203,4
Compte de capital	5,6	169,8	45,8	49,2
Publics (nets)	2	3,1	2	5
Privés (nets)	3,6	166,7	43,8	44,2
Compte d'opération financière	189,8	8,4	301,1	154,2
Investissements directs (nets)	410,1	222,6	168,7	118,5
Investissement de portefeuille (nets)	3,8	0,3	0,4	0,4
Autres investissements nets	-224,2	-214,5	132	35,3
Erreurs et omissions	-9,9	76,7	-3,6	61
Solde global	-129,5	-361,7	-197,1	-83,1
Financement	129,5	361,7	197,1	83,1
Variation des réserves officielles	-135,8	50,6	-87,1	-139,8
Financements exceptionnels	265,3	311,2	284,3	222,9
Variation des arriérés extérieurs	-584,2	0	12,7	-12,7
Allègements et annulations de dettes	849,4	311,2	271,6	235,6

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Le déficit de la balance courante transferts publics inclus s'est fixé à 314,9 milliards F CFA en 2002 et à 616,6 milliards F CFA en 2003. Le déficit de la balance du compte courant transferts publics exclus s'est élevé à 327,9 milliards F CFA en 2002 et 656,7 milliards F CFA en 2003. Ce résultat s'explique principalement par une augmentation importante du déficit de la balance des services qui est passé de 197,3 milliards F CFA en 2002 à 518 milliards F CFA en 2003. L'excédent commercial a été de 106,4 milliards F

CFA en 2002 et de 100,8 milliards F CFA en 2003. La réduction des entrées de capitaux privés et l'aggravation de l'amortissement de la dette ont causé un repli du compte de capital et d'opérations financières, dont le solde est passé de 197,5 milliards F CFA en 2002 à 176,1 milliards F CFA en 2003. En définitive, le déficit global s'est alourdi, s'établissant à 361,7 milliards F CFA en 2003 contre 129,5 milliards F CFA en 2002.

Pour les années 2004 et 2005, le déficit de la balance courante transferts publics inclus s'est établi respectivement à 540,3 milliards F CFA et 347,6 milliards F CFA. Le déficit de la balance courante transferts publics exclus a été de 547,7 milliards F CFA pour l'exercice 2004 et 353,8 milliards F CFA pour l'exercice 2005. Cette contraction s'explique par une hausse du solde de la balance commerciale qui a été de 146,1 milliards F CFA en 2005 contre 86 milliards F CFA en 2004, une diminution du déficit des services qui s'est établi à 433,5 milliards F CFA en 2004 et 372,5 milliards F CFA en 2005 et un recul des sorties au titre des revenus qui se sont fixées à 273,6 milliards F CFA en 2004 et 201,6 milliards F CFA en 2005. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, les entrées nettes se sont repliées à 203,4 milliards F CFA en 2005 contre 346,8 milliards F CFA en 2004. Cette diminution s'explique par la réduction des flux d'investissements directs étrangers et celle des emprunts à l'extérieur. En définitive, le déficit global s'est établi à 83,1 milliards F CFA en 2005 contre 197,1 milliards F CFA en 2004.

Tableau 12 : Evolution de la dette publique extérieure (en %)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Encours dette extérieure/PIB	50,8	45,8	41,9	36,9
Service dette/recettes budgétaires	34	36	33	24,5
Service dette/XBSNF	22,3	28,1	23,6	18,9

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

L'encours de la dette extérieure par rapport au PIB a été de 50,8% en 2002 contre 45,8 pour l'exercice 2003. Dans la même période, le service de la dette par rapport aux recettes budgétaires est passé de 34% à 36%. Les années 2004 et 2005 ont enregistré des ratios de l'encours de la dette par rapport au PIB de 41,9% et 36,9%. Le service de la dette par rapport aux recettes budgétaires a été respectivement de 33% et 24,5% pour les années 2004 et 2005.

DEUXIEME PARTIE

SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE

II - 1 - POLITIQUE MONETAIRE

II - 1 - 1 - Formulation de la politique monétaire

II - 1 - 1 - 1 - Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel de la politique monétaire de la BEAC trouve sa source dans les règles de la Zone Franc et les statuts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Le cadre institutionnel de la Zone Franc repose sur trois piliers :

- une parité fixe entre le franc CFA et l'Euro ;
- une convertibilité illimitée du franc CFA garantie par le Trésor français grâce au mécanisme du compte d'opérations ;
- la liberté des transferts à l'intérieur de la Zone.

Le respect de ces trois principes de base auxquels on peut ajouter la convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), implique :

- la constitution d'un pool commun de réserves de change ;
- une réglementation commune des réserves de change vis-à-vis des pays hors Zone Franc ;
- le plafonnement, voire la suppression, des avances directes de la Banque Centrale à chaque Etat ;
- l'exigence d'un taux de couverture extérieure de la monnaie supérieur ou égal à 20%.

Le cadre statutaire de la politique monétaire est défini par l'article 1^{er} des statuts de la BEAC qui stipule que l'objectif final de la politique monétaire est de garantir la stabilité monétaire. En plus, la BEAC doit apporter son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans l'UMAC, sans préjudice à cet objectif final. Le Comité de Politique Monétaire

est l'organe de décision de la BEAC en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, conformément à l'article 38 de ses statuts.

II - 1 - 1 - 2 - Stratégie et orientation de la politique

En vertu de l'article 1^{er} de ses statuts, l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieur de la monnaie d'au moins 20% et faible progression du niveau général des prix.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêts.

En effet, la BEAC comme la plupart des banques centrales, pour formuler son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers dont le taux de couverture extérieure de la monnaie constitue la véritable centrale.

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de la politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (objectifs de refinancement et le taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

Au cours de la période sous revue, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un environnement extérieur caractérisé par une reprise de la croissance de l'économie mondiale et une décline des taux d'intérêts. Au plan interne, une forte progression de la liquidité bancaire a été enregistrée tout au long de la période, ce qui a contribué à réduire les besoins de refinancement du système bancaire. Afin d'atténuer les risques d'inflation et de ramener les banques « en banque », le Gouverneur a eu recours à deux instruments indirects de la politique monétaire dont la gestion lui a été confiée par délégation du Conseil d'Administration, à savoir les taux d'intérêts à travers le refinancement (AO+ et AO-) et les coefficients de réserves obligatoires.

II - 1 - 1 - 3 - Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC

II - 1 - 1 - 3 - 1 - Objectif de la politique monétaire

Conformément à l'article 1^{er} de ses statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales adoptées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'Euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture extérieure de la monnaie suffisant (le seuil statutaire minimale est de 20%)

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

II - 1 - 1 - 3 - 2 - Instruments de la politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1^{er} juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complété par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

II - 1 - 1 - 3 - 2 - 1 - Politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avance de titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectifs de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatible avec la réalisation des objectifs finaux de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de support à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieur de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20%.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées à un taux d'intérêt (TIAO) fixé par le Gouverneur, par la délégation du Conseil d'Administration, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Gouverneur (taux d'intérêt sur les placements ou TISP).

II - 1 - 1 - 3 - 2 - 2 - Politique des réserves obligatoires

L'article 20 des statuts de la BEAC prévoit que le Conseil d'Administration peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit de constituer des réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle sont un complément à la politique de refinancement.

II - 1 - 2 - Politique des taux d'intérêt de la BEAC

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux d'intérêt est plus dynamique et plus souple,

le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

II - 1 - 2 - 1 - Taux du marché interbancaire (niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC. Celle-ci calcule périodiquement le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP).

II - 1 - 2 - 2 - Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

II - 1 - 2 - 2 - 1 - Interventions en faveur des établissements de crédit

II - 1 - 2 - 2 - 1 - 1 - Injection de liquidités

Sur le guichet A :

- Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Gouverneur dans le cadre des opérations sur appels d'offres « à la française », en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Résultant de forces du marché, le taux d'intérêt du marché interbancaire est un informateur des Pouvoirs Publics sur la situation monétaire et un guide pour l'action conjoncturelle. C'est la raison pour laquelle le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire devrait, dans la mesure du possible, tenir compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire.
- Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points de base. Il est appliqué sur les avances reconnues par les établissements de crédit, en dehors des AO+, et lorsqu'il existe une marge sur leur faculté d'avance et sur l'objectif de refinancement.

- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de la distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible.
- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP). Il est appliqué lorsque l'objectif de refinancement national est déjà atteint.
- Le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

Sur le guichet B :

- Le guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

II - 1 - 2 - 2 - 1 - 2 - Ponctions de liquidités

Le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Gouverneur dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (28 et 84 jours). Le taux de rémunération des dépôts spéciaux des organismes publics est égal au taux d'intérêt sur les placements de 7 jours.

II - 1 - 2 - 2 - 2- Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, le Gouverneur a le pouvoir de manipuler les taux des avances aux Trésors dans les mêmes conditions que le taux des avances aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur le concours aux Etats :

- le taux des avances aux Trésors à l'intérieur des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances de dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors)
- le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les Etats

II - 1 - 2 - 3 - Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée en partie. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiaire financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par une négociation entre les établissements de crédit et leurs clients, en respectant les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM) qui relèvent de la compétence du Gouverneur.

Depuis le 1^{er} janvier 1996, ces deux bornes sont déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Gouverneur, s'applique aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de francs CFA ;
- le TDM est égal au taux de pénalité arrêté par le Gouverneur plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Le Conseil d'Administration de la BEAC lors de sa séance du 19 mars 1997, a recommandé à la COBAC de veiller à l'affichage par les banques de leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle et d'appliquer les sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction.

II - 2 - SITUATION MONETAIRE DU CAMEROUN

Tableau 13 : Situation monétaire (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Avoirs extérieurs nets	298,3	257,7	355	497,6
Avoirs extérieurs net de la BEAC	205	154,5	241,7	381,5
Avoirs extérieurs des banques	93,3	103,2	113,3	116,1
Avoirs intérieurs nets	1 051,7	1 103,4	1 091,9	1 024,3
Crédits intérieurs	1 160,1	1 237,7	1 237,6	1 194,3
Créances nettes sur l'Etat	325,7	330	332,8	217,5
Position nette du Gouvernement	388,9	368,7	383,3	248,2
Autres créances nettes sur l'Etat	-63,3	-38,7	-50,5	-30,7
Crédits à l'économie	834,5	907,8	904,9	976,8
Crédits des banques en activités	772,1	845,4	842,3	914,2
Crédits des AIB	62,4	62,4	62,4	62,4
Crédits de la BEAC aux IFNB	0	nd	0,2	0,2
Autres postes nets	-108,4	-134,4	-145,7	-170
Masse monétaire	1 329,2	1 342,2	1 428,7	1 502,4
Circulation fiduciaire	333,7	296,8	324,2	273,5
Dépôts à vue	472,1	454,1	484,7	541,1
BEAC	0,7	0,8	1,5	1,9
Banques	471,4	453,3	483,1	539,3
Dépôts à terme	523,4	591,3	619,9	687,8

Source : BEAC

Durant la période sous revue, la situation monétaire du Cameroun s'est consolidée par une progression des avoirs extérieurs nets et de la masse monétaire.

II - 2 - 1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets ont été respectivement de 298,3 milliards F CFA, 257,7 milliards F CFA, 355 milliards F CFA et 497,6 milliards F CFA pour les années 2002, 2003, 2004, et 2005 soit une variation de - 13,6% pour 2002/2003, 37,8% pour 2003/2004 et 40,2% pour les années 2004/2005. Durant la période sous revue, les avoirs extérieurs nets de la BEAC se sont chiffrés à

205 milliards F CFA en 2002, 154,5 milliards F CFA en 2003, 241,7 milliards F CFA en 2004 et 381,5 milliards F CFA en 2005. Les avoirs extérieurs nets des banques ont été marqués par une évolution constante au cours des différents exercices et se sont fixés à 93,3 milliards F CFA en 2002, 103,2 milliards F CFA en 2003, 113,3 milliards F CFA en 2004 et 116,1 milliards F CFA en 2005. Ces évolutions s'expliquent par :

- l'incidence positive de la fermeté des cours des principales matières premières ;
- le rapatriement régulier des recettes d'exportations ;
- l'entrée nette de capitaux extérieurs tant publics que privés ;
- les allègements de la dette extérieure dans le cadre de l'initiative PPTTE.

II - 2 - 2 - Crédit intérieur

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 6,7% de 2002 à 2003 contre une baisse de 3,5% entre 2004 et 2005. Cette évolution s'explique par une baisse significative des créances nettes sur l'Etat (- 34,6% en décembre 2005) et par une augmentation plus modeste des crédits à l'économie (8% en décembre 2005).

L'encours des crédits à l'économie a été respectivement de 834,5 milliards F CFA, 907,8 milliards F CFA, 904,9 milliards F CFA et 976,8 milliards F CFA pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005. Son expansion a été soutenue par la reprise de l'activité économique grâce aux investissements publics et privés dans les industries manufacturières, les hydrocarbures, l'énergie, le commerce, les services, la construction et les logements ainsi que par la hausse des revenus des ménages, consécutive aux créations d'emplois en particulier dans la fonction publique.

Les créances nettes sur l'état durant cette période se sont chiffrées à 325,7 milliards F CFA (2002), 330 milliards F CFA (2003), 332,8 milliards F CFA (2004) et 217,5 milliards F CFA (2005). Elles ont chuté de 35% en décembre 2005 en relation avec une baisse des concours nets de la BEAC à l'Etat et un désengagement auprès du FMI. La Position Nette Débitrice du Gouvernement s'est fixée respectivement à 388,9 milliards F CFA, 368,7

milliards F CFA, 383,3 milliards F CFA et 248,2 milliards F CFA pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005.

II - 2 - 3 - Masse monétaire

La masse monétaire s'est accrue durant les différents exercices. Elle s'est élevée à 1 329,2 milliards F CFA en 2002, 1 342,2 milliards F CFA en 2003, 1 428,7 milliards F CFA en 2004 et 1 502,4 milliards F CFA pour l'année 2005. Les dépôts ont enregistré une hausse de 5% pour les sessions 2003/2004 et de 11,2% pour les sessions 2004/2005. L'évolution de la monnaie fiduciaire a été de 333,7 milliards F CFA en 2002, 296.8 milliards F CFA en 2003, 324,1 milliards F CFA en 2004 et 273,5 milliards F CFA en 2005.

II - 3 - SITUATION COMPTABLE DU CAMEROUN

Au cours des exercices sous revus, la situation comptable de la BEAC au Cameroun a été caractérisée :

- à l'actif par une hausse des avoirs extérieurs bruts et une baisse des créances sur l'Etat,
- au passif par une baisse des dépôts de l'Etat et des engagements extérieurs.

Tableau 14 : Situation comptable résumée de la BEAC au Cameroun (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Actif				
Avoirs extérieurs	400,2	338,6	405,7	536,4
Créances sur l'Etat	518,3	490,2	442,9	333,1
Créances sur les banques	0	0	0,1	0,2
Créance sur les EPNF	0	0	0	0
Autres postes d'actif	168,6	156,4	149,7	122,1
Total	1 087,1	985,3	998,4	991,9
Passif				
Base monétaire	641,3	567,4	662,7	651,1
Dépôts de l'Etat	208,3	195	134,7	153,7
Engagements extérieurs	195,3	184,2	164	154,9
Fonds propres	5,2	4,9	4,9	4,6
Autres postes passif	37	33,6	32,1	26,4
Total	1 087,1	985,3	998,4	991,9

Source : BEAC

II - 3 - 1 - Actif

II - 3 - 1 - 1 - Avoirs extérieurs bruts

Les avoirs extérieurs bruts se sont élevés à 400,2 milliards F CFA (2002), 338,6 milliards F CFA (2003), 405,7 milliards F CFA (2004) et 536,4 milliards F CFA (2005) en relation avec une augmentation constante du solde du Compte d'Opérations qui est passé de 392 milliards F CFA en 2002 à 525,1 milliards F CFA en 2005. Les engagements extérieurs quant à eux, ont baissé en se chiffrant respectivement à 195,2 milliards F CFA, 184,2 milliards F CFA, 164 milliards F CFA et 154,9 milliards F CFA pour les exercices 2002, 2003, 2004 et 2005.

II - 3 - 1 - 2 - Créances sur l'Etat

Les créances sur l'Etat ont été caractérisées par une baisse continue en fin de chaque exercice. Elles se sont chiffrées respectivement à 518,2 milliards F CFA, 490,2 milliards F CFA, 442,9 milliards F CFA et 333,1 milliards F CFA pour les années 2002, 2003, 2004 et 2005. Cette évolution est attribuable à une diminution des crédits consolidés sur l'Etat, et aussi à une baisse plus prononcée des avances de la BEAC à l'Etat de 2004 à 2005.

II - 3 - 1 - 3 - Créances sur les banques

Le concours de la Banque Centrale aux banques primaires a enregistré des soldes nuls pour tous les exercices de la période sous revue. On impute ce résultat à l'état de surliquidité qui prévaut dans les établissements de crédit.

II - 3 - 2 - Passif

II - 3 - 2 - 1 - Base monétaire

La base monétaire s'est établie à 641,2 milliards F CFA en 2002, 568,6 milliards F CFA en 2003, 662,7 milliards F CFA en 2004 et 651,1 milliards en 2005. Elle a baissé de 11,3% de 2002 à 2003 et de 1,5% de 2004 à 2005 contre une hausse de 16,5% de 2003 à 2004.

Tableau 15 : Evolution de la base monétaire (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Monnaie Fiduciaire hors BCM	333,7	296,8	324,1	273,4
Réserve des BCM	301	260,3	324,8	368,2
Dépôts des AIBE	5,9	9,5	12,2	7,5
Dépôts des AIBNE	0	0	0	0
Dépôts des IBL	0,2	0,3	0,1	0,1
Dépôts des IFNB	0,3	0,4	1,1	0,3
Dépôts des EPNF	0,2	0,2	0,1	1,2
Total	641,2	567,4	662,7	651,1

Source : BEAC

BCM : Banque Créatrice de Monnaie.

AIBE : Autre Institution Bancaire Eligible au refinancement de la BEAC.

AIBNE : Autre Institution Bancaire non Eligible au refinancement de la BEAC.

IBL : Institution Bancaire en Liquidation.

IFNB : Institution Financière Non Bancaire.

EPNF : Entreprise Publique Non Financière.

II - 3 - 2 - 2 - Dépôts de l'Etat

Les dépôts de l'Etat n'ont pas cessé de décroître, s'établissant à 208,3 milliards F CFA en 2002, 193,8 milliards F CFA en 2003, 134,6 milliards F CFA en 2004 et 154,8 milliards F CFA en 2005.

II - 3 - 2 - 3 - Engagements extérieurs

Les engagements extérieurs ont baissé de 20,7% au cours de la période, passant de 195,3 milliards F CFA en 2002 à 154,9 milliards F CFA en 2005. Ils se sont chiffrés à 184,2 milliards F CFA en 2003 et à 164 milliards F CFA en 2004

II - 4 - MARCHE MONETAIRE

II - 4 - 1 - Rappel des principes généraux

Depuis l'entrée en vigueur du marché monétaire, le 1^{er} juillet 1994, les interventions de la Banque Centrale tiennent compte de l'objectif de refinancement de chaque pays membre, arrêté par les autorités monétaires à la faveur d'un exercice de programmation monétaire qui s'effectue annuellement. Les objectifs monétaire et de crédit, arrêtés à cette occasion pour l'année à venir sont révisables semestriellement.

L'objectif de refinancement est spécifique à chaque pays et désigne le potentiel de refinancement que l'Institut d'Emission est susceptible d'accorder à un Etat sans remettre en cause les grands équilibres macro-économiques. En principe, les avances de la BEAC au titre des guichets A et B cessent dès lors que leur montant cumulé atteint l'objectif de refinancement au-delà duquel les concours de l'Institut d'Emission prennent la forme des interventions ponctuelles d'une durée maximale de 48 heures.

II - 4 - 2 - Activités du Marché Monétaire

L'activité du Marché Monétaire durant les exercices allant de 2002 à 2005, a été caractérisée par une baisse du refinancement des banques en relation avec l'augmentation des ressources détenues par les établissements de crédit.

Par ailleurs, les activités de ponction de liquidité par la Banque Centrale ont été marquées par une baisse progressive durant les différents exercices.

II - 4 - 2 - 1 - Injection de liquidités

a) Evolution du guichet A

Les concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit ont été nuls au 31 décembre 2002. Ils se sont élevés à 0,7 milliards F CFA, 0,1 milliards F CFA et 0,2 milliards en fin d'exercices 2003, 2004 et 2005.

b) Evolution du guichet B

Entre 2002 et 2005, le concours de la BEAC au guichet B a été nul.

Pour l'ensemble des banques commerciales, on attribue cette absence de refinancement par la Banque Centrale à une liquidité bancaire de plus en plus importante dans les établissements de crédit.

II - 4 - 2 - 2. Ponctions de liquidités

Les ponctions de liquidités opérées à travers le mécanisme des appels d'offres négatifs du Marché Monétaire n'ont cessé de décroître durant les différents exercices. Elles se sont fixées respectivement à 124 milliards F CFA, 59,6 milliards F CFA, 21,2 milliards F CFA et 3,7 milliards F CFA au 31 décembre 2002, 2003, 2004 et 2005. Ces ponctions ont été opérées dans le but de réguler les excédents de liquidité bancaire.

II - 4 - 3 - Activités du marché interbancaire

Au cours de la période sous revue, les transactions cumulées sur le marché interbancaire se sont chiffrées à 74,4 milliards F CFA en 2002, 82 milliards F CFA 2003, 51,5 milliards F CFA en 2004 et 61,5 milliards F CFA en 2005.

Tableau 16 : Evolution des opérations sur le marché interbancaire (en milliards de F CFA)

Période	Opérations nationales	Opérations transnationales	Total transactions
Cameroun			
2002	28,9	45,5	74,4
2003	46	36	82
2004	39,5	12	51,5
2005	45,5	16	61,5
Total	159,9	109,5	269,4
Zone CEMAC			
2002	61,4	95,7	157,1
2003	55,5	54,5	110
2004	43,5	46,7	90,2
2005	45,5	114	159,2
Total	205,9	310,9	516,5

II - 5 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE

II - 5 - 1 - Réseau bancaire

Entre 2002 et 2005, le système bancaire camerounais a continué d'exercer ses activités avec un total de dix (10) banques à savoir : Afriland First Bank (First Bank), Amity Bank Cameroun (Amity), Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), Citibank Cameroon (CITI-C), Commercial Bank-Cameroun (CBC), Crédit Lyonnais Cameroun (CLC), Ecobank Cameroun (ECOBANK), Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC), Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC) et Union Bank of Cameroon (UBC).

Le réseau bancaire du Cameroun comptait au 31 décembre 2005, 99 agences et/ou guichets contre 91 au 31 décembre 2004 et 2003, et 88 au 31 décembre 2002, soit une augmentation de 11 unités. On relève que la BICEC est beaucoup plus présente sur l'ensemble du territoire national et de ce fait se situe en tête avec 27 agences et/ou guichets. Elle est suivie par la SGBC qui a vu son nombre d'agences et/ou guichets passer de 18 durant les années 2002, 2003 et 2004 à 22 en fin d'exercice 2005. Le Crédit Lyonnais en faisant passer son nombre d'agence de 12 en 2002 à 15 en 2005, occupe la troisième position du classement des établissements de crédit détenant le plus grand nombre d'agences. La quatrième position revient à Afriland First Bank qui a acquis un nouveau guichet au cours de la période sous revue.

Tableau 17 : Evolution du nombre d'agences/guichets par banque

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
BICEC	27	27	27	27
SGBC	18	18	18	22
CLC	12	12	13	15
STD BK	3	3	2	2
AFBK	10	11	11	11
AMITY BK	6	6	6	6
CBC	5	6	6	7
CITIBK	2	2	2	2
UBC	4	5	5	5
ECOBANK	1	1	1	2
TOTAL	88	91	91	99

Dans le même temps, la province du Littoral, notamment la ville de Douala, est la place la plus sollicitée par ces établissements et voit son nombre d'agences/guichets passer de 27 agences/guichets en 2002 à 31 en 2005, soit 31,3 % du total. En seconde position, on retrouve la province du Centre, plus particulièrement la ville de Yaoundé, dont le nombre d'agences et/ou guichets s'est élevé à 23, soit 23,2% du total en 2005.

Tableau 18 : Evolution du nombre d'agences/guichets par province

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
ADAMAOUA	3	3	3	3
NORD	6	6	5	5
EXTREME-NORD	6	6	6	6
CENTRE	17	17	18	23
SUD	4	4	4	4
EST	1	1	1	2
LITTORAL	27	29	29	31
NORD-OUEST	6	6	6	6
SUD-OUEST	9	10	10	10
OUEST	9	9	9	9
TOTAL	88	91	91	99

II - 5 - 2 - Situation bilantielle

Dès le 31 décembre 2004, les statistiques reçues de la COBAC ont intégré les chiffres de l'UBC, alors que pour les deux précédentes années, ils ont été exclus de son champ d'analyse en raison du manque de fiabilité des données statistiques fournies par cet établissement.

Les masses bilantielles agrégées ont augmenté de 7,2% en moyenne annuelle, s'établissant à 1 252,4 milliards F CFA en décembre 2002, 1 290,3 milliards F CFA en décembre 2003, 1 400,8 milliards F CFA en décembre 2004 et 1 542 milliards F CFA en décembre 2005.

La collecte des dépôts a été effectuée à hauteur de 1 137,3 milliards F CFA en décembre 2002, de 1 151,3 milliards F CFA en décembre 2003, de 1 238,2 milliards F CFA en décembre 2004 et de 1 366,3 milliards F CFA en décembre 2005. L'accroissement en variation annuelle a été de 19,5 % en 2002, de 1,2 % en 2003, de 7,5 % en 2004 et de 10,3% en 2005.

Les crédits octroyés à la clientèle ont été de 773,9 milliards F CFA en décembre 2002, de 860,9 milliards F CFA en décembre 2003, de 873,6 milliards F CFA en décembre 2004 et de 970,5 milliards F CFA en décembre 2005. Ils étaient en hausse de 11% en décembre 2005 en comparaison avec leur niveau de l'exercice précédent.

Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle se sont fixées à 98,6 milliards F CFA en décembre 2002. Au cours du même exercice, les crédits nets se sont élevés à 675,3 milliards F CFA. Ces provisions se sont établies à 97,1 milliards F CFA en décembre 2003, soit une augmentation de 1%. Les crédits nets ont été de 763,8 milliards F CFA. En 2004, ce compte du bilan attribué aux provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle, s'est chiffré à 97,4 milliards et les crédits nets à 776,1 milliards F CFA. L'exercice 2005 a vu ce compte de provision revu à la hausse avec un montant de 103,3 milliards F CFA pour le 31 décembre, en augmentation de 6 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date. Les crédits nets se sont élevés à 867,2 milliards F CFA.

De 2002 à 2003, on a observé un repli des créances en souffrance avec des montants respectifs de 121,6 milliards F CFA, 119,5 milliards F CFA et 114,2 milliards F CFA pour les années 2002, 2003 et 2004. L'année 2005 est marquée par une hausse de ce compte qui s'est fixé à 121 milliards F CFA, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 168,4% en décembre 2002, 150,7% en décembre 2003, 159,5% en décembre 2004 et de 157,5% en décembre 2005. Les opérations avec la clientèle ont occasionné un excédent de 462 milliards F CFA pour les années 2002 et 2004, 388 milliards F CFA et 499 milliards pour les années 2003 et 2005.

L'excédent de trésorerie a augmenté de 27,3% de 2002 à 2005, passant de 384,1 milliards F CFA à 489 milliards F CFA. Il s'élève à 340,2 milliards F CFA en 2003 et à 436,3 milliards F CFA en 2004. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des capitaux permanents au cours de la période qui sont passés de 111 milliards F CFA en 2002 à 162,5 milliards F CFA en 2005.

Tableau 19 : Evolution des résultats des banques (en milliards F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Marge sur opérations de trésorerie	6	3,8	2,7	2,3
Produits des opérations de trésorerie	7,6	5,8	4,9	0,5
Charges sur opérations de trésorerie	1,6	2	2,1	3
Marge sur opérations financières	4,8	6	6,9	7,5
Intérêts et dividendes sur opérations financières	5	6,2	7	7,6
Intérêts sur ressources permanentes	0,1	0,1	0,1	0,1
Marge sur opérations clientèle	50,1	55,9	59,5	63,3
Produits des opérations avec la clientèle	79	86,1	91,1	95,7
Charges sur opérations avec la clientèle	28,9	30,2	31,6	32,3
Marge sur opérations diverses	44,7	45,7	52,2	51,4
Produits des opérations diverses	47,1	54,7	56,5	57,4
Charges des opérations diverses	2,4	8,9	4,3	5,9
Marge sur opération de crédit-bail	1,1	0,7	0,8	0,8
Produits des opérations de crédit-bail	5,3	4,7	5,1	5,3
Charges sur opérations de crédit-bail	4,1	3,9	4,3	4,4
Produit net bancaire	106,9	112,3	122,4	125,5
Produits accessoires	1,7	2,3	2,8	3,6
Charges de personnel	23,1	25,8	28,1	29,2
Autres frais généraux	31,9	33,7	36	39,5
Résultat brut d'exploitation	53,6	55	61	60,4
Dotations nettes aux provisions	17,7	3,4	7,4	8
Amortissements nets	7,5	8,5	8,7	9,2
Résultat net d'exploitation	28,3	43	44,8	43,1
Pertes et profits nets	0,7	-7,4	-9,4	-6,6
Impôt sur les sociétés	9,2	13,3	14,3	14,7
Résultat net	19,7	22,2	21,1	21,7

Source : COBAC

Tableau 20 : Evolution de la situation bilantielle (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
DEPOTS DE LA CLIENTELE	1 137,3	1 151,3	1 238,2	1 366,3
Crédits bruts	773,9	860,9	873,6	970,5
Créances en souffrance	121,6	119,5	114,2	121
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	98,6	97,1	97,4	103,3
CREDITS NETS	675,3	763,8	776,1	867,2
CAPITAUX PERMANENTS	111	133	145,1	162,5
VALEURS IMMOBILISEES	199	193,2	188,3	186,3
AUTRES POSTES NETS	40	5,8	17,5	13,7
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	384,1	340,2	436,3	489
TOTAL DU BILAN	1 252,4	1 290,3	1 400,8	1 542,6

Source : COBAC

II - 5 - 3 - Activités des banques

II - 5 - 3 - 1 - Ressources

En décembre 2005, le montant des ressources à vue a été de 974,3 milliards F CFA contre 881,8 milliards F CFA l'année précédente, soit une progression de 10,4%. En décembre 2004, les ressources à vue ont enregistré une augmentation de 12,8 % par rapport à décembre 2003, s'établissant à 781,9 milliards F CFA. Mais, elles ont été en retrait de 3,4% par rapport à décembre 2002 et se sont chiffrées à 809,2 milliards F CFA.

Les autres ressources collectées auprès de la clientèle, constituées essentiellement des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial se sont établies à 260,7 milliards F CFA en décembre 2002. A la fin de l'exercice 2003, elles étaient de 306,2 milliards F CFA, soit une progression de 17,5% par rapport à l'année précédente. En 2004 et 2005, ces ressources se sont respectivement fixées à 294,5 milliards F CFA et 325,4 milliards F CFA.

Tableau 21 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Comptes à vue	809,2	781,9	881,8	974,3
Compte à terme	114,9	159,9	132,4	136
Comptes de dépôts à régime spécial	145,7	146,3	162	189,4
Autres comptes	64,2	59,6	55,9	60,5
Dettes rattachées	3	3,5	5,7	5,9
TOTAL DES DEPOTS	1 137,3	1 151,3	1 238,2	1 366,3

Source : COBAC

Les administrations publiques ont réalisé des dépôts d'un montant de 113,2 milliards F CFA en décembre 2003, soit une baisse de 25,6% comparativement aux dépôts effectués douze mois plus tôt. En fin de période 2004, ces dépôts se sont hissés à 127,4 milliards F CFA mais ont ensuite connu une baisse en 2005 pour se retrouver à 120,7 milliards F CFA.

S'agissant des dépôts des entreprises publiques, ils s'élevaient respectivement à 55,7 milliards F CFA, 61,4 milliards F CFA, 55,2 milliards F CFA et 71,9 milliards F CFA à la fin des exercices 2002, 2003, 2004 et 2005.

Enfin, les dépôts du secteur privé ont été caractérisés par une augmentation continue durant toute la période sous revue. Leur niveau a été de 843 milliards F CFA en décembre 2002, de 894,7 milliards F CFA en décembre 2003, de 973,6 milliards F CFA en décembre 2004 et de 1 073,8 milliards F CFA en décembre 2005, soit des augmentations de 6,1% de 2002 à 2003, de 8,8% de 2003 à 2004 et de 10,3% de 2004 à 2005.

Tableau 22 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposants (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Dépôts publics	152,3	113,2	127,4	120,7
Dépôts des entreprises publiques	55,7	61,4	55,2	71,9
Dépôts privés	843	894,7	973,6	1 073,8
Dépôts des non résidents	18,7	18,7	20,2	33,3
Dépôts non ventilés	67,3	63,1	61,7	66,5
TOTAL DES DEPOTS	1 137,3	1 151,3	1 238,2	1 366,3

Source : COBAC

II - 5 - 3 - 2 - Crédits

Les crédits accordés aux administrations publiques ont quasiment doublé de 2004 à 2005, passant de 9 milliards F CFA à 17,1 milliards F CFA. Ces crédits se sont élevés à 10,3 milliards F CFA en décembre 2003 contre 5,6 milliards F CFA en décembre 2002.

S'agissant des crédits aux entreprises publiques, ils ont augmenté de 14,4% de 2002 à 2003, passant de 84,8 milliards F CFA à 97 milliards F CFA. Ils ont connu un repli à partir de 2004 ; ils se sont élevés respectivement à 80,6 milliards F CFA et 77,6 milliards de F CFA pour les années 2004 et 2005.

Le crédit au secteur privé, quant à lui, a progressé durant la période sous revue. Il s'est chiffré à 655,4 milliards F CFA en décembre 2002 et à 717,9 milliards F CFA en décembre 2003. De 2004 à 2005, le crédit accordé au secteur privé a crû de 11,1%, passant de 740,6 milliards F CFA à 822,9 milliards F CFA.

Tableau 23 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaires (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Crédits à l'Etat	10,3	5,6	9	17,1
Crédits aux entreprises publiques	84,8	97	80,6	77,6
Crédits au secteur privé	655,4	717,9	740,6	822,9
Crédit aux non résidents	11,2	26,7	26,6	38,4
Encours Financiers des opérations de crédits-bail	6,5	7,5	7,3	6,4
Autres créances (Valeurs non imputées et créances)	5,4	6	9,4	8
TOTAL CREDITS BRUTS	773,9	860,9	873,6	970,5

Source : COBAC

Tableau 24 : Evolution des crédits, coût moyen des ressources clientèle et marge d'intérêt (en %)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Rendement des crédits	11,3	10,7	10,5	10,4
Coût moyen des ressources clientèle	2,9	2,6	2,5	2,5
Marge d'intérêt	8,4	8,1	7,9	7,9

Source : COBAC

II - 5 - 3 - 3 - Opérations de trésorerie

Les ressources de trésorerie se sont respectivement chiffrées à 74,7 milliards F CFA en fin 2002, 78,1 milliards F CFA en décembre 2003, 79,4 milliards F CFA en décembre 2004 et 113,6 milliards F CFA en décembre 2005.

Ajoutées à l'excédent des ressources clientèle, les ressources de trésorerie alimentent les emplois de trésorerie qui se sont élevés à 602,6 milliards F CFA en 2005 dont 29,5% d'emplois à terme et 66,3% d'emplois à vue. Ces emplois de trésorerie ont été de 436,3 milliards F CFA en décembre 2004, les emplois à terme et emplois à vue représentant respectivement 27,4% et 68,9%. En décembre 2003, les emplois de trésorerie ont été de 410,4 milliards F CFA dont 37,3% d'emplois à terme et 60,7% d'emplois à vue. L'exercice 2002 a enregistré 458,8 milliards F CFA sur son compte d'emplois de trésorerie dont 43,8% pour les opérations à terme et 54,6% pour les opérations à vue.

Tableau 25 : Evolution des opérations de trésorerie (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Caisse	52,5	54,5	54,6	66,4
Opérations à vue	198,1	194,6	301	333
Opérations au jour le jour et à terme	200,8	153	141,5	176
Titres de placement et de transaction	4,7	2,6	7,3	14,6
Créances en souffrance nettes	2	5	9,1	9,8
Créances rattachées	0,4	0,5	2	2,6
Emplois de trésorerie	458,8	410,4	515,7	602,6
Opérations à vue	40,1	28,3	35	70,9
Opérations au jour le jour et à terme	34,3	41,6	44,2	42,2
Dettes rattachées	0,1	0,1	0,1	0,3
Ressources de trésorerie	74,7	70,1	79,4	113,6
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	384,1	340,2	436,3	489

Source : COBAC

Les opérations avec la BEAC se sont caractérisées par des placements nets des banques primaires de 238 milliards F CFA en 2002, 185,9 milliards F CFA en 2003, 253,1 milliards F CFA en 2004 et 286,8 milliards F CFA en 2005. Le solde de ces opérations était de 238 milliards F CFA en 2002 contre

185,9 milliards F CFA en 2004 ; ce qui représente une diminution de 22%. Ce solde a par contre crû de 13,3% en 2005 par rapport à l'année précédente.

Tableau 26 : Evolution des opérations avec la BEAC (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
+ BEAC Compte courant débiteur	93,2	69,8	153,8	194,6
+ Placements à la BEAC	144,7	116,4	100,3	92,7
- BEAC Compte courant créditeur	0	0,2	1	0,5
- Refinancement BEAC	0	0	0	0
Solde des opérations avec la BEAC	238	185,9	253,1	286,8

Source : COBAC

Au cours de la période sous revue, les opérations avec les correspondants associés notamment avec les autres établissements de crédit implantés dans la zone CEMAC ou les correspondants extérieurs appartenant, dans les deux cas, au même réseau, se sont traduits par un placement net de 76,7 milliards F CFA en 2002, 84,1 milliards F CFA en 2003, 93,1 milliards F CFA en 2004 et 95,8 milliards F CFA en 2005.

Tableau 27 : Evolution des opérations avec les correspondants associés (en milliards de F CFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
+ Comptes à vue débiteurs	74,2	92	105,9	105,1
+ Prêts et comptes à terme	10,1	4,5	2,4	34,4
- Comptes à vue créditeurs	7,6	8,7	10,2	40,9
- Emprunts et comptes à terme	0,1	3,7	5	2,7
Solde correspondants associés	76,7	84,1	93,2	95,8

Source : COBAC

II - 5 - 4 - Normes prudentielles

Au cours de la période sous revue, l'analyse des normes prudentielles a porté sur 10 banques en activité. Cette analyse laisse apparaître que :

- Les dispositions relatives à la représentation du capital minimum ont été respectées par 8 banques ;
- En matière de solvabilité, 7 banques ont pratiqué un ratio de

couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8% en 2004 et 2005 contre 8 en 2003 et 6 en 2002 (le minimum réglementaire de l'époque était fixé à 7 % des fonds propres nets) ;

- Dans le cadre des normes de division des risques, 7 banques en 2004 contre 6 pour les exercices 2002, 2003 et 2005 sont parvenues à respecter la limite globale en maintenant en dessous de l'octuple des fonds propres nets, la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres ;
- En matière de couverture des immobilisations par les ressources permanentes, 5 banques ont réalisé un ratio supérieur ou égal au minimum de 100% en 2005, 6 en 2004, 7 en 2003 et 6 en 2002 ;
- Concernant le rapport de liquidité, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois ont été supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 9 banques en 2005, 2004, 2003, 2002 ;
- Enfin, en 2005, 8 banques ont maintenu la somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets. Cette norme était respectée par 7 banques en 2004 et 6 en 2003 et 2002.

Tableau 28 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles

Norme prudentielle	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Capital minimum	8	8	8	8
Couverture des risques	6	8	7	7
Plafond global des risques	6	7	7	6
Plafond individuel des risques	0	2	2	4
Couverture des immobilisations	6	7	6	5
Rapport de liquidité	9	9	9	9
Coefficient de transformation	6	6	6	6
Engagements sur les apparentés	6	6	7	8
Adéquation des fonds propres	0	1	2	4
Nombre total des banques	9	9	10	10

Source : COBAC

II - 5 - 5 - Cotation des banques

Tableau 29 : Evolution de la cotation SYSCO

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Nombre de banque ayant obtenue la Cote				
1 - Situation financière solide	0	0	1	3
2 - Situation financière bonne	6	8	5	4
3A - Situation financière légèrement fragile	1	0	1	0
3B - Situation financière moyennement fragile	1	0	1	1
3C - Situation financière très fragile	0	0	1	0
4A - Situation financière critique	0	1	0	0
4B - Situation financière très critique	1	0	1	2
Nombre total de banques	9	9	10	10
COTE MOYENNE	2	2	3A	2

Source : COBAC

Le système de cotation (SYSCO) mis en place par la Commission Bancaire révèle qu'au cours de la période sous revue,

- 1 banque a présenté une situation financière solide en 2004 et 3 en 2005, alors qu'au 31 décembre 2003 et 2002, aucune banque ne figurait sur cette cote ;
- 4 banques ont été classées en cote 2 (bonne situation financière) en 2005 contre 5 banques au 31 décembre 2004 et 8 banques au 31 décembre 2002 et 6 banques au 31 décembre 2002 ;
- 1 banque été classée en cote 3 (situation financière fragile) au 31 décembre 2002, 2004 et 2005, contre zéro au 31 décembre 2003 ;
- la situation financière était critique (cote 4) pour 2 banques au 31 décembre 2005 contre une en 2002, 2003 et 2004.

II - 6 - EVOLUTION DU SECTEUR DES ASSURANCES

II - 6 - 1 - Opérateurs du marché

Le nombre de compagnies dommages opérant sur le marché a évolué, passant de 14 à 16 avec l'arrivée des sociétés SAMARITAN Insurance Corporation et ZENITH. Le secteur emploie au total 1 028 personnes, dont 300 cadres, 435 agents de maîtrise et 293 employés. La distribution est assurée par 51 courtiers et 97 agents généraux, sans compter les mandataires salariés. Les principaux courtiers sont GRAS SAVOYE, ASCOMA et MARH. Environ 70% de la production du marché transite par le courtage.

II - 6 - 2 - Statistiques du marché

Tableau 30 : Evolution du chiffre d'affaire (en milliards de F CFA)

	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005	
	Chiffre d'affaire	Part de marché	Chiffre d'affaire	Part de marché	Chiffre d'affaire	Part de marché
Accidents Corps. et maladie	15,5	21,7%	17	22,7%	17,8	22,8%
Resp. civile auto	16,6	23,3%	21,7	29%	19,4	24,8%
Autre risques auto	6,6	9,2%	4	5,3%	5,7	7,3%
Inc. et autres dom. aux biens	7,5	10,5%	9,3	12,4%	8,5	11%
Respons. civiles générales	1,9	2,8%	2,3	3,1%	2,7	3,5%
Transports aériens	6,4	9,1%	4,6	6,2%	3,1	4%
Transports maritimes	4,7	6,7%	9,3	12,5%	12,7	16,3%
Autres transports	2,6	3,7%	2,2	3,1%	2,8	3,7%
Autres risques directs dom	9	12,7%	3,8	5,1%	4,2	5,5%
Sous total affaires indirectes	71,1	99,6%	74,6	99,5%	77,3	98,9%
Acceptations	0,2	0,4%	0,3	0,5%	0,8	1,1%
Total affaires indirectes	71,4	100%	74,9	100%	78,1	100%

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

Le marché a enregistré une production globale de 94 milliards de F CFA en 2005, en hausse de 4,8% par rapport à l'année précédente. C'est donc globalement une croissance deux fois supérieure à celle du PIB que le marché a connu. La répartition par branche met largement en évidence les assurances IARDT (Incendie, Accident, Risques Divers et Transport) qui représente 83,1% du marché. Les émissions en assurance dommages se sont élevées pour l'année 2005 à 78 milliards de F CFA contre 74,9 milliards F

CFA en 2004, soit une progression de 4,3% et se situent désormais au niveau de la Côte d'Ivoire.

La branche *accidents corporels et maladie* a eu un poids relatif de 21,7% en 2003, 22,7% en 2004 et 22,8% en 2005. Elle a généré respectivement 15,5 milliards F CFA, 17 milliards F CFA et 17,8 milliards F CFA pour les années 2003, 2004 et 2005.

La branche *automobile* a enregistré en 2005 une diminution de 2,5% par rapport à l'année précédente ; ce qui dénote une probable hausse du phénomène de non assurance. Elle continue néanmoins d'occuper une place prépondérante du chiffre d'affaires avec des parts de 32,5% en 2003, 34,3% en 2004 et 32,1% en 2005.

La responsabilité civile générale quant à elle, a vu son chiffre d'affaires progresser de 18% en 2005 par rapport à 2004. En part de marché, elle représente respectivement 2,8%, 3,1% et 3,5% pour les années 2003, 2004 et 2005.

Le secteur des *transports* a contribué au chiffre d'affaires dommages à hauteur de 19,5% en 2003, 21,8% en 2004 et 24% en 2005. Le chiffre d'affaires s'est respectivement fixé à 13 milliards F CFA en 2003, 16 milliards F CFA en 2004 et 18 milliards F CFA en 2005.

Toutefois, il existe des disparités entre les trois sous-branches qui le composent. Le *transport aérien* a vu son chiffre d'affaires chuter ; il s'est élevé à 6,4 milliards F CFA en 2003, 4,6 milliards F CFA en 2004 et 3,1 milliards F CFA en 2005. Par contre les *transports maritimes* ont enregistré de fortes croissances ; leur chiffre d'affaires a été de 4,7 milliards F CFA en 2003, 9,3 milliards F CFA en 2004 et 12,7 milliards F CFA en 2005. Enfin, la sous-branche des *autres transports* a également suivi cette même tendance à la hausse pour l'année 2005 avec un chiffre d'affaires qui a augmenté de 26,4% par rapport à l'année précédente.

La branche des *autres risques et divers dommages* a produit 9 milliards F CFA en 2003 et 3,8 milliards F CFA en 2004 soit une chute de 57,7%. Par la suite, le chiffre d'affaires s'est chiffré à 4,2 milliards F CFA en 2005. Les parts du marché occupées par le secteur sont respectivement de 12,7%, 51% et 5,5% pour les années 2003, 2004 et 2005.

Sur le plan de la sinistralité, on a relevé que la charge brute de sinistres a régressé, passant de 29,2 milliards F CFA en 2003 à 22,8 milliards F CFA en 2004, pour remonter par la suite à 25,1 milliards F CFA en 2005. Le rapport sinistre à primes global a été de 31,8% sur les affaires directes, en légère hausse par rapport à 2004 (30,9%) mais en nette amélioration par rapport à 2003 (39,9%).

Tableau 31 : Evolution du taux de sinistralité (en %)

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Accidents Corps, et maladie	58,7	60,5	53,6
Resp. civile auto	65,7	32,4	20,2
Autres risques auto	39,2	66	22,4
Inc. et autres dom. aux biens	31,5	22,3	53,1
Responsabilités civiles générales	-0,2	-18,6	25,9
Transports aériens	0,3	2,6	43,1
Transports maritimes	3,6	12	15,5
Autres transports	30,1	16,4	24,7
Autres risques directs dom	25,4	4,7	19,1
Sous total affaires directes	39,9	30,9	31,8
Acceptations	226,5	165,4	72,8
TOTAL	40,6	31,7	32,2

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

La branche *accidents corporels et maladie* a enregistré des taux de sinistralité de 58,7% en 2003, 60,5% en 2004 et 53,6% en 2005. Elle a détenu le plus fort taux de sinistralité contrairement à la branche des transports maritimes qui détient le taux le plus faible.

Les taux moyens de commissionnement du marché sur affaires directes sont passés de 9,7% en 2003 à 11,4% en 2004 pour s'élever à 12,2% en 2005.

Le taux moyen sur ces trois exercices a été de 11,1% sur les affaires directes. Les branches ayant été le plus commissionnées sont *la responsabilité civile automobile, la responsabilité civile générale* et *autres dommages aux biens* avec des taux moyens respectifs de 15%, 14,8% et 14,7%.

Au Cameroun, le taux des commissions est règlementé par arrêté ministériel fixant par branche, les taux minimums et maximums.

Tableau 32 : Evolution des commissions (en milliards de F CFA)

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Accidents Corps. et maladie	1,3	1,8	1,9
Resp. civile auto	2	3,3	3,2
Autre risques auto	0,7	0,3	0,6
Inc. et autres dom. aux biens	1	1,2	1,4
Respons. civiles générales	0,2	0,3	0,4
Transports aériens	0,1	0	0
Transports maritimes	0,4	0,7	0,7
Autres transports	0,2	0,1	0,2
Autres risques directs dom	0,5	0,4	0,6
Sous total affaires indirectes	6,8	8,5	9,4
Acceptations	0,1	0,1	0,3
Total affaires indirectes	17	8,6	9,7

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

Les frais généraux ont progressé de 6,1% en 2004 et 18,1% en 2005. Ils ont représenté 22,3% du chiffre d'affaire direct en 2003, 22,6% en 2004 et 25,7% en 2005 ; soit une augmentation plus importante que celle du chiffre d'affaires (4,9% en 2004 et 3,6% en 2005). Le taux moyen sur ces trois exercices s'est établi à 23,6%, hors acceptations.

Tableau 33 : Evolution des frais généraux (en milliards de F CFA)

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Accidents Corps. et maladie	3,6	3,4	4,6
Resp. civile auto	4,8	5,8	7,5
Autre risques auto	1,3	1,8	1,8
Inc. et autres dom. aux biens	1	1,4	1,8
Respons. civiles générales	0,4	0,6	0,8
Transports aériens	1	0,7	0,1
Transports maritimes	1	1,9	1,9
Autres transports	0,2	0,1	0,1
Autres risques directs dom	1,8	0,5	0,8
Sous total affaires indirectes	15,8	16,8	19,8
Acceptations	0	0	nd
Total affaires indirectes	15,8	16,8	19,8

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

Les coûts d'acquisitions ont évolué défavorablement durant ces trois exercices passant de 32% en 2003 à 37,8% en 2005.

Tableau 34 : Evolution des coûts d'acquisition (en milliards de F CFA)

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Charge de commission	6,8	8,5	9,4
Frais généraux	15,8	16,8	19,8
Total	22,8	25,5	29,5

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

Ces coûts d'acquisitions ont été cependant très sensiblement différents d'une société à l'autre.

Le ratio des produits financiers des sociétés du marché par rapport aux primes acquises a été de 3,6% en 2003, 4,8% en 2004 et 5,9% en 2005.

Tableau 35 : Evolution des produits financiers (en milliards de F CFA)

Produits financiers	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Montant	2,6	3,4	4,6
Variation	nd	0,8	1,2

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

Les intérêts des placements se sont situés parmi les plus élevés de la sous région, du fait des plus-values importantes réalisées par les sociétés dans le rachat de la dette intérieure de l'Etat.

Le taux moyen de primes cédées en réassurance a été de 37,4% en 2003, 33,6% en 2004 et 35,3% en 2005, soit un taux moyen sur la période de 35,4%. Le taux de sinistres récupérés a évolué de 33,5% en 2003 à 36,6% en 2004. Il s'est fixé à 46,3% en 2005.

Tableau 36 : Evolution des cessions en réassurances (en milliards de F CFA)

Cessions en assurance	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Primes cédées	26,6	25	nd
Taux de cession prime	37,4%	33,6%	35,3%
Sinistres cédés	9,8	8,3	11,3
Taux de cession sinistres	33,5%	36,6%	46,3%
Solde des cessions	-16,1	-16,7	-16,9

Sources : Division des Assurances MINFI, ASAC

Les résultats ont été globalement et structurellement en faveur des réassureurs du fait de l'importance des facultatives sur les gros risques (pétrole, aviation, etc.).

L'exploitation a dégagé un résultat net de réassurance positif de 6,4 milliards de F CFA en 2003, 9,1 milliards de F CFA en 2004 et 10,8 milliards de F CFA en 2005. En définitive, le résultat net d'exploitation des affaires non vie s'est établi à 10,6 milliards F CFA, mais une perte de 1.1 milliards F CFA a été enregistrée dans les branches vie et capitalisation.

Les engagements réglementés du marché se sont élevés à 88 milliards F CFA en 2005, en diminution de 0,8 milliards F CFA par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs admis en représentation des engagements réglementés, évalués en valeur de couverture ont été de 93,3 milliards F CFA en 2005, en légère régression par rapport à l'année précédente.

Le taux de couverture se situe à 106% en 2005 contre 105,4% en 2004. Le marché affiche une marge disponible de 32,6 milliards F CFA en 2004 et 28,1 milliards F CFA en 2005, représentant respectivement des taux de 190,4% et 221,2%.

TROISIEME PARTIE

ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DU CREDIT

III - 1 - COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CNC

Au cours de la période couvrant les exercices allant de 2002 à 2005, le Conseil National du Crédit (CNC) a effectué plusieurs études. Il a finalisé l'étude de faisabilité de la structure de financement du secteur agro-pastoral et halieutique ; travail effectué par le Comité Economique et Financier du Conseil. Il ressort de cette étude qu'à cause de sa structure et de sa philosophie de gestion, le système bancaire camerounais n'a pas pu promouvoir le développement d'un secteur agro-pastoral moderne et compétitif. Le secteur agro-pastoral et halieutique connaît de grandes difficultés de financement suite à l'échec de structures comme le Fond National de Développement Rural (FONADER), la Banque Camerounaise de Développement (BCD) et le Crédit Agricole du Cameroun (CAC). De plus, il est freiné par des contraintes qui affectent tant l'appareil de production que la structure d'encadrement des producteurs. Vu son potentiel énorme et son rôle dans l'économie nationale, le Comité a proposé la création d'un mécanisme de financement dont la mission sera de mettre en place un réseau de structures mutualistes au niveau local et régional qui sera piloté par une entité nationale ayant la forme d'une société d'économie mixte à caractère bancaire et qui permettra d'établir un partenariat participatif avec les acteurs financiers et économiques du secteur.

Le Comité de la Réglementation du Conseil a également participé à l'étude de l'avant projet de loi sur le secret bancaire au Cameroun. Au terme des travaux, le projet de texte a été élaboré, transmis au MINFI et présenté par le Gouvernement camerounais à l'Assemblée Nationale qui l'a adopté en sa séance plénière du 31 mars 2003. Ce texte a été promulgué par le Chef de l'Etat en date du 21 avril 2003 par la loi n°2003/004.

Le Conseil a aussi mené une enquête sur les établissements de transferts d'argent. Ce travail effectué auprès de 13 établissements avait pour but principal de collecter des informations sur la situation administrative, l'organisation, l'activité et la situation financière de ces établissements. Enfin, le CNC, dans le cadre de ses activités a participé à l'évaluation des EMF au Cameroun en collaboration avec la COBAC qui avait initié cette étude.

Pour la période de 2002-2005, le Conseil a tenu deux sessions au cours desquels a été adopté le projet de création de la Banque Agricole du Cameroun avec sa dénomination, sa forme juridique, la géographie de son

capital et ses partenaires de référence. Le CNC a également recommandé aux Pouvoirs Publics de mettre en place un environnement favorable au développement de la banque et de définir des politiques agricole et foncière appropriées pour un développement réel du secteur agropastoral et halieutique au Cameroun au travers de la banque agricole

Le Président du Conseil National du Crédit a signé les actes suivants :

- 27/06/2003 : Décision à caractère individuel n°33/03 du 27/06/2003 autorisant la SCE à fermer son guichet de Limbé.
- 21/07/2003 : Décision à caractère individuel n°34/03 du 21/07/2003 autorisant UBC à ouvrir une agence à Kumba.
- 18/11/2003 : Décision à caractère individuel n°35/03 du 18/11/2003 autorisant Afriland First Bank à ouvrir une agence au quartier Akwa dans la ville de Douala.
- 26/03/2004 : Décision à caractère individuel n°36/03 du 26/03/2004 autorisant la SCB-CLC à ouvrir une agence à Yaoundé
- 05/09/2005 : Décision à caractère individuel n°37/05 du 05/09/2005 autorisant le Crédit Lyonnais du Cameroun à ouvrir une agence au quartier Mokolo dans la ville de Yaoundé.
- 19/09/2005 : Décision à caractère individuel n°38/05 du 19/09/2005 autorisant la Commercial Bank of Cameroon (CBC) à ouvrir une agence au quartier Bonabéri dans la ville de Douala.
- 21/10/2005 : Décision à caractère individuel n°39/05 du 21/10/2005 autorisant la SGBC à ouvrir deux guichets dans la ville de Yaoundé et un à Bertoua

SIGLES ET ABREVIATIONS

AIBE

Autre Institution Bancaire Eligible au refinancement de la BEAC.

ARMP

Agence de Régulation des Marchés Publiques.

AIBNE

Autre Institution Bancaire non Eligible au refinancement de la BEAC.

ASAC

Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun.

BCD

Banque Camerounaise de Développement.

BCM

Banque Créatrice de Monnaie.

BEAC

Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

CAC

Crédit Agricole du Cameroun.

CDC

Cameroon Development Cooperation.

CEMAC

Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

CNC

Conseil National du Crédit.

COBAC

Commission Bancaire de L'Afrique Centrale.

DGE

Division des Grandes Entreprises.

EMF

Etablissement de Microfinance.

EPNF

Entreprise Publique Non Financière.

FMI

Fonds Monétaire International.

FONADER

Fonds National de Développement Rural.

FRPC

Federal Real Property Council.

IARDT

Incendie, Accident, Risques Divers et Transport.

IBL

Institution Bancaire en Liquidation.

IFNB

Institution Financière Non Bancaire.

IRPP

Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

MINEFI

Ministère de l'Economie et des Finances.

MINFI

Ministère des Finances.

PIB

Produit Intérieur Brut.

PNVRA

Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole.

PPTE

Pays Pauvre Très endetté.

SIGEFI

Système Informatique de Gestion des Finances Publiques.

SNEC

Société National des Eaux du Cameroun.

SONARA

Société Nationale de Raffinage.

SONEL

Société National d'Electricité.

SYGIPES

Système de Gestion Intégré des Personnels de l'Etat et de la Solde.

SYSCO

Système de Cotation.

TCM

Taux Créditeur Minimum.

TDM

Taux Débiteur Maximum.

TIAO

Taux d'Intérêt des Appels d'Offres.

TIMP

Taux Interbancaire Moyen Pondéré.

TIPP

Taux d'Intérêt des Prises en Pension.

TISIP

Taux d'Intérêt sur les Interventions Ponctuelles.

TISP

Taux d'Intérêt sur les Placements.

TP

Taux de Pénalité.

TVA

Taxe sur la Valeur Ajoutée.

UMAC

Union Monétaire de l'Afrique Centrale.

ANNEXES

STATISTIQUES

Tableau 1 : Données et hypothèses de base

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Pétrole brut				
Production (en millions de barils)	37.4	35.6	32.7	30.1
Production (en millions de tonnes)	5.2	4.9	4.5	4.2
Ventes à la raffinerie (en millions de tonnes)	0.1	0.1	0.3	0.1
Exportations (en millions de barils)	36.3	34.6	31.2	28.7
Exportations (en millions de tonnes)	5	4.6	4.3	4
Prix moyen à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	114.3	114.2	129.9	184.5
Prix du baril (en \$ E.U.) - Spot crude	25	28.9	37.8	53.4
Décote moyenne du pétrole camerounais (en \$ E.U.)	2.2	1.6	3.6	4.7
Prix du baril camerounais-Kolé et Lokélé (en \$ E.U.)	22.8	27.3	34.2	48.7
Prix du baril (en FCFA)	15 877.4	15 859.1	18 045	25 631.2
Cacao (fèves et dérivés)				
Production (en milliers de tonnes)	170	175.3	178.7	190
Exportations (en milliers de tonnes)	153.2	151.3	186.4	181.9
Cours mondial du cacao (Dollars/tonne)	1 779	1 753.1	1 550.7	1 544.7
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	1 075	935.7	760.3	720
Café (arabica et robusta)				
Productions robusta et arabica (en milliers de tonnes)	54	63	65	67
Exportations (en milliers de tonnes)	48	53.5	53.7	43.6
Cours mondial du robusta (Cents/livre)	30.8	38.4	37.3	53.4
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	774	754.9	752.3	765
Coton (masse)				
Production (en milliers de tonnes)	246.1	233.8	242.9	306
Exportations (en milliers de tonnes)	100.9	92.6	97.7	116.4
Cours mondial de l'indice A de Cotlook (Cents/livre)	46.3	63.4	62	55.2
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	659.9	687.2	784.4	602
Bois bruts				
Production de grumes (en milliers de m ³)	1 931.3	1 738.2	1 998.9	2 058.9
Exportations de grumes (en milliers de tonnes)	214	136.3	157.2	145.2
Cours mondial des grumes (Dollar/m ³)	162.4	187.1	197.4	202.2
Prix à l'exportation des grumes (milliers de FCFA/tonne)	86.9	88.9	92.7	91.4
Production de bois débités (en milliers de m ³)
Exportations de bois débités (en milliers de tonnes)	561.2	644.9	771.3	687.6
Cours mondial des bois débités (Dollar/m ³)	517.1	550.2	582.8	650.2
Prix à l'exportation des bois débités (milliers de FCFA/tonne)	281.7	282.1	279.6	297.8
Exportations de grumes et de bois débités (en milliers de tonnes)	775.2	781.2	928.5	832.8
Prix moyen pondéré à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	227.9	248.4	248	261.8
Aluminium brut et dérivé				
Exportations (en milliers de tonnes)	47.2	56.8	80.2	72.4
Cours mondial de l'aluminium (Dollar/tonne)	1 351.1	1 432.8	1 718.5	1 900.5
Prix à l'exportation (milliers de FCFA/tonne)	1 186.9	975.3	1 063.1	1 173.3
Bananes				
Production (en milliers de tonnes)	238.4	313.7	294.9	265.5
Exportations (en milliers de tonnes)	238.4	313.7	294.9	265.5
Cours mondial de la banane (Dollar/livre)	9.6	6.8	9.5	10.4
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	134.7	131.5	133.8	135.4
Caoutchouc naturel				
Production (en milliers de tonnes)	50	54.6	53	61

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Exportations (en milliers de tonnes)	37.7	41.2	39.5	41.2
Cours mondial du caoutchouc naturel (Cents/livre)	34.7	49.1	59.2	68.1
Prix à l'exportation (FCFA/kg)	424.3	455.7	524	571.4
Croissance et inflation des principaux partenaires				
Croissance 1/	1.7%	2.1%	3.3%	2.6%
dont: France	1.2%	0.5%	2.1%	1.7%
Inflation 1/	1.5%	1.8%	2%	2.1%
dont: France	1.9%	1.9%	2%	2.3%
Taux de change et d'intérêt				
FCFA/\$ E.U. (moyenne)	696.4	580.5	527.6	526.5
FCFA/DTS	901.7	811.5	781.5	778.1
EURIBOR 2/

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 2 : Valeur, volume et prix unitaires des exportations

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
I. Volume				
Pétrole brut (millions de tonnes)	5	4.6	4.3	4
Cacao (milliers de tonnes)	153.2	151.3	186.4	181.9
Café (milliers de tonnes)	48	53.5	53.7	43.6
Coton (milliers de tonnes)	100.9	92.6	97.7	116.4
Bois en grumes et bois débités (milliers de tonnes)	775.2	781.2	928.5	832.8
Aluminium (milliers de tonnes)	47.2	56.8	80.2	72.4
Bananes (milliers de tonnes)	238.4	313.7	294.9	265.5
Caoutchouc naturel (milliers de tonnes)	37.7	41.2	39.5	41.2
II. Prix unitaires				
Pétrole brut (milliers de FCFA/tonne)	114.3	114.2	129.9	184.5
Cacao (FCFA/kg)	1 075	935.7	760.3	720
Café (FCFA/kg)	774	754.9	752.3	765
Coton (FCFA/kg)	659.9	687.2	784.4	602
Bois en grumes et bois débités (en milliers de FCFA/tonne)	227.9	248.4	248	261.8
Aluminium (milliers de FCFA/tonne)	1 186.9	975.3	1 063.1	1 173.3
Bananes (FCFA/kg)	134.7	131.5	133.8	135.4
Caoutchouc naturel (FCFA/kg)	424.3	455.7	524	571.4
III. Valeur (en milliards de FCFA)				
Pétrole brut	576.4	525.1	563.5	735.2
Cacao	164.7	141.6	141.7	130.9
Café	37.1	40.4	40.4	33.4
Coton	66.6	63.6	76.7	70.1
Bois brut	18.6	12.1	14.6	13.3
Aluminium	56.1	55.4	85.2	85
Bananes	32.1	41.3	39.4	35.9
Caoutchouc	16	18.8	20.7	23.5
S/Total	967.6	898.3	982.3	1 127.3
Divers	401.5	507.8	487.5	542.9
dont: . Billets BEAC	77.4	70.9	68.3	84.5
. Produits pétroliers (SONARA)	50.5	85.7	108.5	156.2
. Produits du bois	158.1	181.9	215.7	204.7
. Autres	115.6	169.4	95	97.4
Total des exportations	1 369.1	1 406.1	1 469.8	1 670.2

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 3 : Indices des volume, prix unitaires et valeur des exportations

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
I. Indices des volumes à l'exportation (1986=100)				
Pétrole brut	68.2	62.2	58.7	53.9
Cacao	128.7	127.2	156.6	152.8
Café	60	66.9	67.2	54.5
Coton	280.3	257.2	271.5	323.3
Bois	257.6	259.5	308.5	276.7
Aluminium	100.5	120.8	170.6	154.1
Banane	722.5	950.7	893.7	804.4
Caoutchouc naturel	192.4	210.2	201.3	210.3
II. Indices prix unitaires à l'exportation (1986=100)				
Pétrole brut	364.1	363.7	413.9	587.8
Cacao	147	128	104	98.5
Café	75.5	73.7	73.4	74.6
Coton	182.7	190.3	217.2	166.7
Bois	381.1	415.4	414.7	437.8
Aluminium	348.7	286.5	312.3	344.7
Banane	108.4	105.9	107.7	108.9
Caoutchouc naturel	180.8	194.2	223.3	243.5
III. Indices des valeurs a l'exportation (1986=100)				
Pétrole brut	248.5	226.3	242.9	316.9
Cacao	189.3	162.7	162.9	150.5
Café	45.3	49.3	49.3	40.7
Coton	512.1	489.4	589.8	539
Bois	981.5	1 078.1	1 279.2	1 211.2
Aluminium	350.4	346.1	532.7	531.1
Banane	783	1 006.6	962.1	876.3
Caoutchouc naturel	347.9	408.1	449.5	511.9
Total des exportations	246.5	236.5	262.3	291.7
dont exportations hors pétrole	244.4	247	282.3	265.6
dont exportations agricoles	248.8	255.7	280.3	261.5
IV. Structure des export.en valeur (ou coef. de pond.)				
Pétrole brut	51.2%	48.6%	47%	55.2%
Cacao	14.6%	13.1%	11.8%	9.8%
Café	3.3%	3.7%	3.4%	2.5%
Coton	5.9%	5.9%	6.4%	5.3%
Bois	15.7%	18%	19.2%	16.4%
Aluminium	5%	5.1%	7.1%	6.4%
Banane	2.9%	3.8%	3.3%	2.7%
Caoutchouc naturel	1.4%	1.7%	1.7%	1.8%
Total des exportations	100%	100%	100%	100%
dont hors pétrole	48.8%	51.4%	53%	44.8%
dont produits agricoles	28.1%	28.3%	26.6%	22.1%
Indice global des exportations en volume (Laspeyres)	141.1	157.4	170.1	143.7
dont exportations hors pétrole	217.6	247.4	269.1	254.3
dont exportations agricoles	216	262.5	267	266.6
Variations (en pourcentage)	-6.7%	11.5%	8.1%	-15.5%
dont exportations hors pétrole	-9.5%	13.7%	8.8%	-5.5%
dont exportations agricoles	-4.9%	21.6%	1.7%	-0.1%
Indice global des prix à l'exportation (Paasche)	174.7	150.3	154.2	203
dont exportations hors pétrole	112.3	99.9	104.9	104.5
dont exportations agricoles	115.2	97.4	105	98.1

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Variations (en pourcentage)	1%	-14%	2.6%	31.7%
dont exportations hors pétrole	9.5%	-11.1%	5.1%	-0.4%
dont exportations agricoles	7.2%	-15.5%	7.8%	-6.6%

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 4 : Statistiques des termes de l'échange

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
I. Données sur les exportations				
Indice global des exportations en vol. (Laspeyres)	141.1	157.4	170.1	143.7
dont exportations hors pétrole	217.6	247.4	269.1	254.3
dont exportations agricoles	216	262.5	267	266.6
Indice global des prix à l'exportation (Paasche)	174.7	150.3	154.2	203
dont exportations hors pétrole	112.3	99.9	104.9	104.5
dont exportations agricoles	115.2	97.4	105	98.1
II. Données sur les importations				
Importations en volume (en francs de 1985/86)	461.3	541.3	546.8	569
. Secteur pétrolier
. Autres (valeurs autres imp./indice val.unit.)
Importations en valeur (milliards de FCFA)	1 262.6	1 305.3	1 383.8	1 524.2
. Secteur pétrolier
. Autres
Indice des prix unitaires à l'importation				
. Pétrole
. Autres (prix export.des part./en dollar)	120	117.4	128	136
. Autres (prix export.des part./en FCFA)	273.7	241.1	253.1	267.9
Indices des importations en volume (1986=100)	89.5	105	106.1	110.4
. Secteur pétrolier
. Autres
Indices des importations en valeur (1986=100)				
. Secteur pétrolier
. Autres
Total des importations	244.9	253.2	268.4	295.7
Indices des prix unitaires a l'import. (1986=100)	273.7	241.1	253.1	267.9
. Secteur pétrolier
. Autres
Structure des importations en valeur (en %)				
. Secteur pétrolier
. Autres
Indice global des importations en vol.(Laspeyres)	89.5	105	106.1	110.4
Variations (en pourcentage)	0.4%	17.4%	1%	4.1%
Indice global des prix a l'importation (Paasche)	273.7	241.1	253.1	267.9
Variations (en pourcentage)	-4.6%	-11.9%	5%	5.8%
III. Termes de l'échange				
Indice des termes de l'échange (Paasche)	63.8	62.3	60.9	75.8
Variations (en pourcentage)	5.8%	-2.3%	-2.3%	24.4%
dont exportations hors pétrole	41	41.4	41.5	39
variations (en pourcentage)	14.7%	0.9%	0.1%	-5.9%
dont exportations agricoles	42.1	40.4	41.5	36.6
variations (en pourcentage)	12.4%	-4%	2.7%	-11.8%

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 5 : Balance des paiements détaillée (en milliards de FCFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
SOLDE DU COMPTE COURANT (transferts publics inclus)	-314.9	-616.6	-540.3	-347.6
SOLDE DU COMPTE COURANT (transferts publics exclus)	-327.9	-656.7	-547.7	-353.8
SOLDE DU COMMERCE EXTERIEUR	106.4	100.8	86	146.1
EXPORTATIONS,fob	1 369.1	1 406.1	1 469.8	1670.2
Pétrole brut	576.4	525.1	563.5	735.2
Cacao	164.7	141.6	141.7	130.9
Café	37.1	40.4	40.4	33.4
Coton	66.6	63.6	76.7	70.1
Bois	176.7	194.1	230.3	218
Aluminium	56.1	55.4	85.2	85
Banane	32.1	41.3	39.4	35.9
Caoutchouc naturel	16	18.8	20.7	23.5
Divers	243.4	325.9	271.8	338.1
IMPORTATIONS,fob	-1 262.6	-1 305.3	-1 383.8	-1 524.2
Produits pétroliers	-188.3	-219	-331.9	-449.1
Consommation des ménages	-287.9	-282.6	-305.2	-339.2
Consommation des entreprises	-224.7	-206.1	-196.6	-190.7
Biens d'équipement	-334	-291.5	-300.7	-262.9
Autres	-227.7	-306	-249.4	-282.3
BALANCE DES SERVICES	-197.3	-518	-433.5	-372.5
Fret et assurance	-122.7	-190.5	-200.6	-232.7
Crédit	22.9	96.1	103.8	102.6
Débit	-145.6	-286.6	-304.4	-335.3
Services fournis ou reçus par les administrations publiques	8.9	10.7	10.9	11.2
Crédit	26.5	30.2	30.8	31.5
Débit	-17.6	-19.4	-19.8	-20.2
Voyages	-75.4	-14.1	-6.1	-9.8
Crédit	43.4	109.3	122.3	115.9
Débit	-118.8	-123.3	-128.4	-125.7
Autres services aux entreprises	-2.9	-296.1	-211.5	-123.7
Crédit	508	41.3	43.3	42.5
Débit	-510.9	-337.4	-254.8	-166.3
Autres transports et assurances	-5.1	-28.1	-26.2	-17.5
Crédit	80.4	62.8	66.2	67.6
Débit	-85.5	-90.8	-92.5	-85.1
BALANCE DES REVENUS	-262.7	-310.4	-273.6	-201.6
Rémunération des salariés	-9	10.1	10.1	9.1
Crédit	10.7	20.4	20.5	20.6
Débit	-19.7	-10.3	-10.4	-11.5
Revenus des investissements	-253.6	-320.5	-283.8	-210.7
Crédit	19	41.7	42.5	43.5
Débit	-272.7	-362.2	-326.3	-254.2
dont: Intérêts dette ext.de l'Etat (y/c FMI)	-174.5	-172.3	-135.4	-111.1
Intérêts dette ext.dette garantie
Intérêts dette ext.privée et autres	-98.2	-189.9	-190.9	-143.1
SOLDE DES TRANSFERTS COURANTS	38.6	111	80.9	80.5
Privé	25.6	70.8	73.5	74.2
Crédit	69	95.4	98.6	99.1
Débit	-43.4	-24.6	-25.1	-24.9
dont: économies sur salaires	-15.2	24.5	-26.2	-26

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Public	13	40.2	7.4	6.3
Crédit	21.6	42	9.3	8.3
dont: Dons courants	19.4	39.7	6.9	5.9
Autres	2.2	2.3	2.4	2.4
. Assistance technique
. Autres	2.2	2.3	2.4	2.4
Débit	-8.7	-1.9	-2	-2.1
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	197.5	176.1	346.8	203.4
COMPTE DE CAPITAL	5.6	169.8	45.8	49.2
Administrations publiques	2	3.1	2	5
Crédit	2	3.1	2	5
autres dons et transferts	2	3.1	2	5
Débit
Autres secteurs	3.6	166.7	43.8	44.2
Crédit	4.4	175.2	44.7	45.1
dont: transferts des migrants	...	1.6	2	2
. Autres dons et transferts	...	173.6	42.7	43.1
Débit	-0.8	-8.5	-0.9	-0.9
COMPTE FINANCIER	191.9	6.3	301.1	154.2
Investissements directs	410.1	222.6	168.7	118.5
dont secteur pétrolier
De l'économie à l'étranger	25.8	-13.4	-2	-2
Crédit	55.4	4.8	5	5
Débit	-29.5	-18.1	-7	-7
De l'étranger dans l'économie	384.3	236	170.7	120.5
dont bénéfiques réinvestis	-27.6	132.9
Crédit	776.8	341.1	250.7	200.5
dont secteur pétrolier
Débit	-392.5	-105.1	-80	-80
dont secteur pétrolier
Investissements de portefeuille	3.8	0.3	0.4	0.4
Crédit	9.4	1.7	1.9	1.9
Débit	-5.6	-1.4	-1.5	-1.5
Autres investissements	-222.1	-216.6	132	35.3
Opérations à plus d'un an (MLT)	-238.7	-296.3	55.1	-57.1
Administrations publiques	-224.8	-280.5	-197.3	-250.9
Tirages	57.8	37.5	100.9	22.5
Amortissements	-282.6	-318	-298.2	-273.4
Autres investissements publics
Secteur privé	-13.8	-15.8	252.4	193.8
Tirages	6.1	3.1	300	239.3
dont secteur pétrolier
Amortissements	-15	-19.3	-48	-45.9
dont secteur pétrolier
Autres investissements privés	-4.9	0.4	0.4	0.4
Opérations à moins d'un an (CT)	16.6	79.7	76.9	92.5
Secteur privé	53.1	89.5	87	95.2
Crédit	547.1	252.5	256.6	250.9
Débit	-494	-163	-169.6	-155.7
Secteur bancaire	-36.4	-9.9	-10.1	-2.8
Tirages nets	-36.4	-9.9	-10.1	-2.8
ERREURS ET OMISSIONS	-12	78.8	-3.6	61
SOLDE GLOBAL	-129.5	-361.7	-197.1	-83.1
FINANCEMENT	129.5	361.7	197.1	83.1

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

VARIATIONS DES RESERVES OFFICIELLES (baisse +)	-135.8	50.5	-87.2	-139.8
FMI (net)	11.2	-12.2	-20.1	-9
Compte d'opérations (net)	-147.8	62.1	-66.9	-128.3
Autres	0.8	0.6	-0.3	-2.5
FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS	265.3	311.2	284.3	222.9
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	-584.2	0	12.7	-12.7
Principal
Intérêts
Rééchelonnements et annulations déjà obtenus	849.4	311.2	271.6	235.6
Autres (Stabex)
GAP RESIDUEL	0	0	0	0
dont: rééchelonnement possible

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 6 : Produit intérieur brut (PIB) par secteur (en milliards de FCFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Prix courants du marché				
Secteur primaire	2 097.5	2 093.1	2 135.3	2 413.4
Agriculture des produits vivriers	1 050.3	1 058.2	1 033.7	1 127.9
Agriculture industrielle d'exportation	139.1	146.2	143.6	135.8
Élevage, Chasse et Piégeage	183.9	194.6	180.2	194.9
Pêche	90.8	96.2	90.2	108.7
Sylviculture	86.4	98.9	132.8	98.4
Pétrole	546.9	499.1	554.9	747.7
Secteur secondaire	1 695.9	1 748.1	1 812.7	1 841
Industries	1 445.8	1 484.2	1 489.3	1 509.6
Electricité, Gaz et Eau	46.3	50.3	75.8	78
Bâtiments et Travaux publics	203.9	213.6	247.7	253.4
Secteur tertiaire	3 211.6	3 488.4	3 793.1	3 833.2
Transport et Communication	451.3	505	502.2	479.8
Commerce, Hôtel et Restaurants	1 457.9	1 578.9	1 798.3	1 798.6
Autres services marchands et ajustements	669.3	731.6	767.9	826.1
Services non marchands	633.1	672.8	724.8	728.7
PIB au coût des facteurs	7 004.9	7 329.5	7 741.1	8 087.6
Droits et Taxes à l'importation	578.2	587.4	592.8	662
PIB aux prix courants du marché	7 583.1	7 917	8 333.9	8 749.6
dont PIB non pétrolier	7 036.2	7 417.9	7 779	8 001.9
dont PIB pétrolier	546.9	499.1	554.9	747.7
Prix constants - (aux prix de 1992-1993)				
Secteur primaire	2 110.6	2 129.4	2 138.3	2 127.7
Agriculture des produits vivriers	962.8	996.3	1 030.6	1 063.4
Agriculture industrielle d'exportation	131.2	134.4	149	151.6
Élevage, Chasse et Piégeage	177.7	181.2	190	198.4
Pêche	87.3	89.2	91.2	95.3
Sylviculture	96.5	105.2	111.5	105.7
Pétrole	655.2	623	566.2	513.3
Secteur secondaire	1 586.5	1 630.9	1 682.8	1 715.1
Industries	1 356.3	1 389.5	1 421.9	1 450.8
Electricité, Gaz et Eau	50.5	54.1	57.8	59
Bâtiments et Travaux publics	179.7	187.4	203.1	205.3
Secteur tertiaire	2 977.5	3 196.7	3 408.9	3 510.3

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Transport et Communication	434.3	477.9	521.7	568
Commerce, Hôtel et Restaurants	1 321.6	1 452.5	1 554.4	1 595.9
Autres services marchands et ajustements	594.4	610.4	635	643
Services non marchands	627.2	656	697.9	703.5
PIB au coût des facteurs	6 674.6	6 957.1	7230	7 353.2
Droits et Taxes à l'importation	513.4	520.7	524.5	579.4
PIB A PRIX CONSTANTS	7 188	7 477.7	7754.5	7 932.6
dont PIB non pétrolier	6 532.7	6 854.7	7188.3	7 419.3
dont PIB pétrolier	655.2	623	566.2	513.3
Pour mémoire				
Déflateur implicite (1992/93)	105.5	105.9	107.5	110.3
dont PIB non pétrolier	107.7	108.2	108.2	107.9
dont PIB pétrolier	83.5	80.1	98	145.7

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 7 : Offre et Emploi des ressources (en milliards de FCFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Prix courants du marché				
PRODUIT INTERIEUR BRUT	7 583.1	7 917	8 333.9	8 749.6
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	7 673.9	8 334.2	8 681.4	8 976.1
Consommation	5 385.8	6 175.9	6 511.2	6 675.3
Publique (Etat)	633.8	636.1	679.7	709.4
Privée	4 752	5 539.8	5 831.5	5 965.9
Investissements bruts	2 288.2	2 158.2	2 170.3	2 300.8
Formation brute de capital fixe	2 286.2	2 155.2	2 167.3	2 297.8
Publique (Etat)	153.3	165.3	184.3	171.4
Privée (Entreprises et ménages)	2 132.9	1 989.9	1 983	2 126.4
dont Secteur Pétrolier	114.8	159.6	155.7	345.1
Secteur non pétrolier	2 018.1	1 830.3	1 827.3	1 781.3
Variations des stocks	2	3	3	3
EXPORTATIONS NETTES	-90.9	-417.2	-347.6	-226.4
Exportations de biens et services non facteurs	2 050.2	1 745.7	1 836.2	2 030.4
Biens	1 369.1	1 406.1	1 469.8	1 670.2
Pétrole brut	576.4	525.1	563.5	735.2
Autres	792.6	881	906.2	935
Services non facteurs	681.2	339.6	366.4	360.2
Importations de biens et services non facteurs	-2 141.1	-2 162.9	-2 183.7	-2 256.8
Biens	-1 262.6	-1 305.3	-1 383.8	-1 524.2
Secteur pétrolier
Autres
Services non facteurs	-878.5	-857.6	-799.9	-732.7
Epargne intérieure	2 197.3	1 741	1 822.7	2 074.4
Gap de ressources	-90.9	-417.2	-347.6	-226.4
Revenus des facteurs	-262.7	-310.4	-273.6	-201.6
Revenu du capital (net)	-262.7	-310.4	-273.6	-201.6
Revenu du travail (net)
Epargne nationale	1 934.6	1 430.6	1 549.1	1 872.7
dont: administrations publiques	423.3	-727.6	-621.2	-428
dont: secteur privé	1 524.3	995.2	1 191.1	1 294.8
Solde du compte courant (déficit -)	-314.9	-616.6	-540.3	-347.6
Prix constants - (aux prix de 1992-1993)				
PRODUIT INTERIEUR BRUT	7 188	7 477.7	7 754.5	7 932.6
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	7 525.7	7 928.4	8 154.6	8 417.3
Consommation	6 496.6	6 854.6	7 131.1	7 384.2
Publique (Etat)	442.3	441.2	456.9	468.2
Privée	6 054.3	6 413.4	6 674.2	6 916
Investissements bruts	1 029.2	1 073.8	1 023.5	1 033.1
Formation brute de capital fixe	1 026.7	1 068.8	1 018.5	1 028.1
Publique (Etat)	105.2	123.8	134.3	111.2
Privée (Entreprises et ménages)	921.5	945	884.2	917
dont Secteur Pétrolier	61.2	92.4	88.5	187.1
Secteur non pétrolier	860.3	852.6	795.7	729.9
Variations des stocks	2.5	5	5	5
EXPORTATIONS NETTES	-337.8	-450.7	-400.1	-484.7
Exportations de biens et services non facteurs	501	496.4	509.3	402
Biens

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Pétrole brut
Autres
Services non facteurs
Importations de biens et services non facteurs	-838.7	-947.2	-909.4	-886.7
Biens
Secteur pétrolier
Autres
Services non facteurs

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 8 : Analyse des flux financiers (En milliards de FCFA)

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Solde des opérations non financières de l'Etat (transferts compris)	270	310.3	181	412.8
Epargne nationale dégagée par l'Etat + transferts 1/	423.3	475.6	365.3	584.2
Investissements bruts de l'Etat	153.3	165.3	184.3	171.4
Solde des opérations non financières du secteur privé (transferts compris)	-584.9	-926.9	-721.3	-760.4
Epargne nationale dégagée par le secteur privé + transferts	1 549.9	1 066	1 264.7	1 369
Investissements bruts du secteur privé	2 134.9	1 992.9	1 986	2 129.4
Epargne nationale totale + transferts	1 973.2	1 541.6	1 630	1 953.2
Epargne nationale dégagée par l'Etat	423.3	475.6	365.3	584.2
Epargne nationale dégagée par le secteur privé	1 549.9	1 066	1 264.7	1 369
Investissement brut global	2 288.2	2 158.2	2 170.3	2 300.8
Investissements bruts de l'Etat	153.3	165.3	184.3	171.4
Investissements bruts du secteur privé	2 134.9	1 992.9	1 986	2 129.4
Solde du compte courant (transferts inclus)	-314.9	-616.6	-540.3	-347.6
Secteur public				
Solde budgétaire, base engagements (dons compris)	270	310.3	181	412.8
Financement extérieur, dont :	40.4	30.7	87	-28
Tirages	57.8	37.5	100.9	22.5
Amortissement	-282.6	-318	-298.2	-273.4
Ressources exceptionnelles (hors FMI)	265.3	311.2	284.3	222.9
(Variation des arriérés)	-584.2	0	12.7	-12.7
Gap résiduel	0	0	0	0
Financement intérieur, dont :	-310.4	-341	-268	-384.8
Monétaire (variation de la PNG)	10	-20.2	14.6	-135.1
Non monétaire	-320.4	-320.8	-282.6	-249.7
(Variation des arriérés)	-32.7	-9.3	-3.7	-23.7
Secteur productif (secteur privé plus organismes publics)				
Solde des opérations non financières (transferts compris)	-584.9	-926.9	-721.3	-760.4
Financement extérieur, dont :	408.3	532.3	538.5	510.4
Transfert de capital	3.6	166.7	43.8	44.2
Investissements directs	410.1	222.6	168.7	118.5
Investissements de portefeuille	3.8	0.3	0.4	0.4
Autres investissements (y compris erreurs et omissions BDP)	-9.2	142.7	325.7	347.3
Financement intérieur, dont :	176.6	394.6	182.8	250
Masse monétaire	-198.9	-13	-86.5	-73.7
Autres avoirs intérieurs nets	14.7	71.9	-26	67.5
Non monétaire	360.8	335.7	295.3	256.3
(Variation des arriérés de l'Etat)	32.7	9.3	3.7	23.7
Secteur monétaire (variations)				
Masse monétaire	198.9	13	86.5	73.7

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Avoirs Intérieurs Nets (AIN), dont	24.7	51.6	-11.5	-67.6
Position Nette du Gouvernement	10	-20.2	14.6	-135.1
Position nette des organismes publics	-31.5	24.5	-11.8	19.8
Crédits à l'économie	72.7	73.3	-2.9	71.9
Autres postes nets	-26.5	-26	-11.4	-24.3
Avoirs Extérieurs Nets (AEN), dont	172.2	-40.7	97.3	142.6
BEAC	135.8	-50.5	87.2	139.8
Banques primaires	36.4	9.9	10.1	2.8
Secteur extérieur				
Solde extérieur courant (transferts compris), dont	-314.9	-616.6	-540.3	-347.6
Secteur public	270	310.3	181	412.8
Secteur productif (privé + organismes publics)	-584.9	-926.9	-721.3	-760.4
Financement	314.9	616.6	540.3	347.6
Secteur public	40.4	30.7	87	-28
Secteur productif (privé + organismes publics)	408.3	532.3	538.5	510.4
Secteur monétaire	-172.2	40.7	-97.3	-142.6
Autres (écarts statist. BDP, TOFE et Sit. monétaire)	38.4	13	12.1	7.8

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 9 : Recettes budgétaires

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
RECETTES PETROLIERES	368.9	324.1	349.9	458.5
RECETTES FISCALES NON PETROLIERES	902.4	948.5	897	1 024.3
Impôts sur les revenus	281.5	273.8	253.7	277
. Impôts sur les sociétés	124.2	101.9	105.4	141
. Impôts sur les personnes physiques	87.4	91.5	61.8	56.5
. Autres impôts directs	69.9	80.4	86.5	79.5
Impôts sur les biens et services	302.6	331.3	305.1	352.5
. Impôts sur chiffre d'affaires intérieur (y/c TVA)	234.4	263.9	233.5	283.2
. Taxes sur ventes produits pétroliers	68.2	67.4	71.6	69.3
Taxes sur le commerce international	294.2	311.9	318.3	348.5
. Droits et taxes à l'importation	290.4	311.6	317.8	346.8
. Droits et taxes à l'exportation	3.8	0.3	0.5	1.7
Autres recettes fiscales	24.1	31.5	19.9	46.3
RECETTES NON FISCALES (NON PETROLIERES)	71.9	67.7	72.1	93.7
RECETTES A CLASSER	0	23	(6.9)	(4.3)
RECETTES NON PETROLIERES	974.3	1 039.2	962.2	1 113.7
RECETTES BUDGETAIRES TOTALES	1 343.2	1 363.3	1 312.1	1 572.2
RECETTES PETROLIERES (En pourcentage des recettes totales)	27.5%	23.8%	26.7%	29.2%
RECETTES FISCALES NON PETROLIERES	67.2%	69.6%	68.4%	65.2%
Impôts sur les revenus	21%	20.1%	19.3%	17.6%
Impôts sur les biens et services	22.5%	24.3%	23.3%	22.4%
Taxes sur le commerce international	21.9%	22.9%	24.3%	22.2%
Autres recettes fiscales	1.8%	2.3%	1.5%	2.9%
RECETTES NON FISCALES (NON PETROLIERES)	5.4%	5%	5.5%	6%
RECETTES A CLASSER	...	1.7%	-0.5%	-0.3%
RECETTES NON PETROLIERES (y/c recettes de privatisation)	72.5%	76.2%	73.3%	70.8%
RECETTES BUDGETAIRES TOTALES (y/c recettes de privatisation)	100%	100%	100%	100%
RECETTES PETROLIERES (en pourcentage PIB pétrolier)	67.5%	64.9%	63.1%	61.3%
RECETTES FISCALES NON PETROLIERES	12.8%	12.8%	11.5%	12.8%
Impôts sur les revenus	4%	3.7%	3.3%	3.5%

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Impôts sur les biens et services	4.3%	4.5%	3.9%	4.4%
Taxes sur le commerce international	4.2%	4.2%	4.1%	4.4%
Autres recettes fiscales	0.3%	0.4%	0.3%	0.6%
RECETTES NON FISCALES (NON PETROLIERES)	1%	0.9%	0.9%	1.2%
RECETTES A CLASSER	0%	0.3%	-0.1%	-0.1%
RECETTES NON PETROLIERES	13.8%	14%	12.4%	13.9%
RECETTES BUDGETAIRES TOTALES (pourcet. PIB nominal)	17.7%	17.2%	15.7%	18%
RECETTES PETROLIERES	9.3%	-12.1%	8%	31%
RECETTES FISCALES NON PETROLIERES	5.5%	5.1%	-5.4%	14.2%
Impôts sur les revenus	16.7%	-2.7%	-7.3%	9.2%
. Impôts sur les sociétés	21.9%	-18%	3.4%	33.8%
. Impôts sur les personnes physiques	24.3%	4.7%	-32.5%	-8.6%
. Autres impôts directs	1.2%	15%	7.6%	-8.1%
Impôts sur les biens et services	2.9%	9.5%	-7.9%	15.5%
. Impôts sur chiffre d'affaires intérieur (y/c TVA)	3.2%	12.6%	-11.5%	21.3%
. Taxes sur ventes produits pétroliers	1.8%	-1.2%	6.2%	-3.2%
Taxes sur le commerce international	0.2%	6%	2.1%	9.5%
. Droits et taxes à l'importation	0.3%	7.3%	2%	9.1%
. Droits et taxes à l'exportation	-9.5%	-92.1%	66.7%	240%
Autres recettes fiscales	-9.1%	30.7%	-36.8%	132.7%
RECETTES NON FISCALES (NON PETROLIERES)	31.4%	-5.8%	6.5%	30%
RECETTES A CLASSER	-100%
RECETTES NON PETROLIERES	6.6%	6.7%	-7.4%	15.7%
RECETTES BUDGETAIRES TOTALES	7.3%	1.5%	-3.8%	19.8%
Droits et taxes à l'importation/importations f.o.b	23%	23.9%	23%	22.8%
Droits et taxes à l'exportation/exportations f.o.b	0.3%	0%	0%	0.1%
Taxes sur le chiffre d'affaires/consommation privée	6.4%	6%	5.2%	5.9%
Recettes pétrolières/exportations de pétrole	64%	61.7%	62.1%	62.4%

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 10 : Dépenses budgétaires

	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
DEPENSES COURANTES	941.3	930.5	955.7	998.9
Dépenses courantes primaires	744.4	735	796.8	869.1
. Traitements et salaires	389.9	420	442.5	414
. Dépenses de biens et services (hors article 500)	243.9	216.1	237.2	295.4
. Subventions et transferts	110.6	98.9	117.1	159.7
Intérêts sur la dette publique	196.9	195.5	158.9	129.8
. Intérieurs	22.4	23.2	23.5	18.7
. Extérieurs	174.5	172.3	135.4	111.1
DEPENSES EN CAPITAL	153.3	165.3	184.3	171.4
Sur ressources locales (y/c divers restr. et prêts nets)	125	124.7	124.7	143.9
Sur ressources extérieures	28.3	40.6	59.6	27.5
DEPENSES TOTALES	1 094.6	1 095.8	1 140	1 170.3
DEPENSES COURANTES (En pourcentage des dépenses totales)	86%	84.9%	83.8%	85.4%
Dépenses courantes primaires	68%	67.1%	69.9%	74.3%
. Traitements et salaires	35.6%	38.3%	38.8%	35.4%
. Dépenses de biens et services	22.3%	19.7%	20.8%	25.2%
. Subventions et transferts	10.1%	9%	10.3%	13.6%
Intérêts sur la dette publique	18%	17.8%	13.9%	11.1%
. Intérieurs	2%	2.1%	2.1%	1.6%

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

. Extérieurs	15.9%	15.7%	11.9%	9.5%
DEPENSES EN CAPITAL	14%	15.1%	16.2%	14.6%
Sur ressources locales (y/c divers restr. et prêts nets)	11.4%	11.4%	10.9%	12.3%
Sur ressources extérieures	2.6%	3.7%	5.2%	2.3%
DEPENSES TOTALES	100%	100%	100%	100%
DEPENSES COURANTES (En pourcentage du PIB)	12.4%	11.8%	11.5%	11.4%
Dépenses courantes primaires	9.8%	9.3%	9.6%	9.9%
. Traitements et salaires	5.1%	5.3%	5.3%	4.7%
. Dépenses de biens et services (hors article 500)	3.2%	2.7%	2.8%	3.4%
. Subventions et transferts	1.5%	1.2%	1.4%	1.8%
Intérêts sur la dette publique	2.6%	2.5%	1.9%	1.5%
. Intérieurs	0.3%	0.3%	0.3%	0.2%
. Extérieurs	2.3%	2.2%	1.6%	1.3%
DEPENSES EN CAPITAL	2%	2.1%	2.2%	2%
Sur ressources locales (y/c divers restr. et prêts nets)	1.6%	1.6%	1.5%	1.6%
Sur ressources extérieures	0.4%	0.5%	0.7%	0.3%
DEPENSES TOTALES	14.4%	13.8%	13.7%	13.4%
(Variations annuelles en pourcentage)				
DEPENSES COURANTES	-0.2%	-1.2%	2.7%	4.5%
Dépenses courantes primaires	1%	-1.3%	8.4%	9.1%
. Traitements et salaires	11.3%	7.7%	5.4%	-6.4%
. Dépenses de biens et services	-2.7%	-11.4%	9.8%	24.5%
. Subventions et transferts	-18.9%	-10.6%	18.4%	36.4%
Intérêts sur la dette publique	-4.5%	-0.7%	-18.7%	-18.3%
. Intérieurs	8.7%	3.6%	1.3%	-20.4%
. Extérieurs	-5.9%	-1.3%	-21.4%	-17.9%
DEPENSES EN CAPITAL	-35.1%	7.8%	11.5%	-7%
Sur ressources locales (y/c divers restr. et prêts nets)	-9.3%	-0.2%	0%	15.4%
Sur ressources extérieures	-71.3%	43.5%	-39.5%	-2.8%
DEPENSES TOTALES	-7.2%	0.1%	4%	2.7%
DEPENSES COURANTES (Contribution à la croissance des dépenses)	-0.2%	-1%	2.3%	3.8%
Dépenses courantes primaires	0.6%	-0.9%	5.6%	6.3%
. Traitements et salaires	3.4%	2.7%	2.1%	-2.5%
. Dépenses de biens et services	-0.6%	-2.5%	1.9%	5.1%
. Subventions et transferts	-2.2%	-1.1%	1.7%	3.7%
Intérêts sur la dette publique	-0.8%	-0.1%	-3.3%	-2.6%
. Intérieurs	0.2%	0.1%	0%	-0.4%
. Extérieurs	-0.9%	-0.2%	-3.4%	-2.1%
DEPENSES EN CAPITAL	-7%	1.1%	1.7%	-1.1%
Sur ressources locales (y/c divers restr. et prêts nets)	-1.1%	0%	0%	1.7%
Sur ressources extérieures	-6%	1.1%	1.7%	-2.8%
DEPENSES TOTALES	-7.2%	0.1%	4%	2.7%

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC

Tableau 11 : Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux

	31/12/200 2	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
PIB, prix et population (Variations annuelles, en %)				
Taux de croissance (PIB réel)	4	4	3.7	2.3
Secteur pétrolier	-4.3	-4.9	-9.1	-9.3
Secteur non pétrolier	4.9	4.9	4.9	3.2
Taux de croissance démographique (moyen)	2.6	2.6	2.6	2.6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	2.6	0.5	0	-0.3
Inflation	2.8	0.6	0.3	1.9
Finances publiques				
Recettes totales	7.3	1.5	-3.8	19.8
Recettes pétrolières	9.3	-12.1	8	31
Recettes non pétrolières	6.6	6.7	-7.4	15.7
Dépenses totales	-7.2	0.1	4	2.7
Dépenses courantes	-0.2	-1.2	2.7	4.5
Dépenses en capital	-35.1	7.8	11.5	-7
Monnaie et crédit				
Avoirs extérieurs nets	136.5	-13.6	37.8	40.2
Crédits à l'économie	9.5	8.8	-0.3	8
Créances nettes sur l'Etat	-6.2	1.3	0.8	-34.6
Masse monétaire (M2)	17.6	1	6.4	5.2
Concours de la BEAC aux banques	-100	36.7
Taux de couverture extérieure (fin de période)	49	46.4	51.9	67.4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	5.7	5.9	5.8	5.8
Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	6.3	6	6	5.5
Secteur extérieur				
Exportations, fob	-1.3	2.7	4.5	13.6
Importations, fob	-4.2	3.4	6	10.1
Termes de l'échange	5.8	-2.3	-2.3	24.4
Variation des prix à l'exportation	1	-14	2.6	31.7
Variation des prix à l'importation	-4.6	-11.9	5	5.8
Taux de change effectif réel	3.4	2.4	0.3	-2.7
Taux de change effectif réel des exportations	7.5	3.9	2.2	-3
Taux de change effectif réel des importations	1.6	1.7	-1.1	-2.3
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	8.3	5.9	5.6	8.3
Monnaie et crédit (Contrib. à la croissance de la masse monétaire, en %)				
Avoirs extérieurs nets	15.4	-2.9	7.3	9.9
Avoirs intérieurs nets	2.2	3.9	-0.9	-4.7
Crédit intérieur net	4.5	5.8	0	-3
Créances nettes sur l'Etat	-1.9	0.3	0.2	-8.1
Crédits à l'économie	6.4	5.5	-0.2	5
Autres postes nets	-2.3	-2	-0.8	-1.7
Masse monétaire (M2)	17.6	1	6.4	5.2
Comptes nationaux (Contribution à la croissance réelle, en %)				
Produit intérieur brut	4	4	3.7	2.3
dont secteur pétrolier	-0.4	-0.4	-0.8	-0.7
secteur non pétrolier	4.4	4.5	4.5	3
Demande intérieure brute	4.6	5.6	3	3.4
Consommation	3.3	5	3.7	3.3
Publique	0.2	0	0.2	0.1
Privée	3.1	5	3.5	3.1

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT DU CAMEROUN

Investissements bruts	1.3	0.6	-0.7	0.1
Publics	-0.7	0.3	0.1	-0.3
Privés (Entreprises et ménages)	2	0.3	-0.8	0.4
Variation des stocks	0	0	0	0
Exportations nettes	-0.6	-1.6	0.7	-1.1
Exportations de biens et services	0.1	-0.1	0.2	-1.4
Importations de biens et services	-0.7	-1.5	0.5	0.3
Comptes nationaux (En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Investissements	30.2	27.3	26	26.3
Epargne intérieure	29	22	21.9	23.7
Epargne nationale	25.5	18.1	18.6	21.4
Finances publiques				
Recettes totales	17.7	17.2	15.7	18
Recettes pétrolières	4.9	4.1	4.2	5.2
Recettes non pétrolières	12.8	13.1	11.5	12.7
Dépenses totales	14.4	13.8	13.7	13.4
Dépenses courantes	12.4	11.8	11.5	11.4
Dépenses en capital	2	2.1	2.2	2
Solde budgétaire primaire (déficit -)	6.2	6.4	4.7	6.4
Solde budgétaire de base (déficit -)	3.7	3.9	2.8	4.9
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	3.3	3.4	2.1	4.6
Secteur extérieur				
Exportations de biens et services, fob	27	22.1	22	23.2
Importations de biens et services, caf	28.2	27.3	26.2	25.8
Solde du compte courant (dons off.incl. def.-)	-4.2	-7.8	-6.5	-4
Solde du compte courant (dons off.excl. def. -)	-4.3	-8.3	-6.6	-4
Encours de la dette extérieure/PIB	50.8	45.8	41.9	36.9
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaire	34	36	33	24.5
Ratio du service de la dette/XBSNF	22.3	28.1	23.6	18.9
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	3.4	2.6	2.9	3.5
Pour mémoire				
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7 583.1	7 917	8 333.9	8 749.6
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	7 036.2	7 417.9	7 779	8 001.9
Population (en millions d'habitants)	15.9	16.3	16.7	17.2
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	685.5	836.8	944.6	968.5

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC